VOLUME VII. WINNIPEG, MARDI, 29 JUILLET 1919 NUMERO 7

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - $2.50

# LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié par la WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McMcDermot
Téléphones - - Garry 4264-4265

# Colonisation

## Un peu d'action

Monsieur l'abbé J.-P. Gagnon, qui travaille actuellement dans l'Est à recruter des colons ayant un petit capital pour nos bonnes paroisses du Manitoba, écrit qu'il arrivera vers le 15 du mois d'août avec une centaine de colons possibles. Un certain nombre ont du capital, mais désirent travailler pour se mettre au courant des choses du pays.

Monsieur l'abbé demande aux fervents d'un petit effort de vouloir bien préparer de l'emploi, dans nos paroises à ces colons possibles, afin qu'ils ne prennent pas la direction des centres anglais, où la main-d'oeuvre sera peut-être plus en demande que chez nous, les familles étant moins nombreuses. C'est malheureusement ce qui est arrivé ces années passées, et d'autres se faisaient de l'annonce alors que bon nombre des nôtres se contentaient de se lamenter.

Un petit effort, s'il-vous-plait!!

Voici ce que nous suggérons. Les lecteurs de la *Liberté* trouveront immédiatement à la suite de ces quelques remarques un blanc à remplir. Qu'on le remplisse; ça ne coûte pas un gros effort, et cela aura sûrement une résultante très pratique, si tous ceux qui ont besoin d'employés veulent bien se donner la peine d'écrire deux mots.

Dites le nombre d'hommes qu'il vous faut, faites connaitre autant que possible ce que vous voulez payer comme salaire, le temps que vous comptez les employer, et donnez votre adresse. Envoyez cette formule remplie à l'adresse suivante:

*COMITE DE COLONISATION LaVERENDRYE,*
*198 rue Aulneau, Saint-Boniface, Man.*

et tout en faisant votre affaire, sans avoir à payer les frais d'un bureau de placement, vous aurez fait un acte patriotique.

Parlons peu, mais agissons.

Paroisse de

J'ai besoin de (Nombre d'hommes)

Pour (tant de jours)

Mon nom (Ecrire très lisiblement)

Salaire (Mettre, si possible, la somme exacte)

Détachez et mettez sous enveloppe, adressée:

COMITE DE COLONISATION
LaVERENDYRE,
198 rue Aulneau,
Saint-Boniface, Man.

## DEUX INCIDENTS

Le premier se passait ces jours derniers à certaine école du nord de la ville de Winnipeg. Un savantasse qui croit avoir trouvé quelque chose de neuf dans le domaine de l'enseignement tente d'inculquer sa méthode d'enseignement de l'anglais par la méthode directe. Sur les ordres du ministère de l'Instruction Publique une quarantaine d'institutrices, la plupart bilingues, suivent ce cours. Or, ces jours derniers, notre savantasse, qui est très fier de ses prouesses et croit avoir trouvé le dernier mot de l'enseignement, invitait certain professeur très renommé de l'Université à le venir ouir dans ses prodiges. Finie sa leçon, le savantasse invite le distingué professeur d'université à prendre la parole. Il escomptait quelques bons compliments dont il se prévaudrait dans la suite. Mais bernique! Monsieur le professeur universitaire, qui a un goût assez prononcé pour l'étude du français, laisse là les prouesses de son savantasse et, s'adressant directement aux jeunes institutrices anglaises qui suivent ce cours, leur recommande fortement de profiter de leur contact avec des institutrices françaises pour apprendre le français.

Ces bonnes demoiselles lui répondent tout simplement par de dédaigneux sourires. M. le professeur d'université prend feu, il s'indigne avec verve, fait aux dites demoiselles une verte leçon. "Oui, riez, riez, mesdemoiselles. Mais toutes ces "*foreigners*" que vous dédaignez vous sont de beaucoup supérieures. Elles parlent votre langue, elles parlent la leur; elles en parlent d'autres peut-être. Et vous? Vous devez vous contenter du maigre bagage d'une seule langue. Et avec cela vous vous croyez leurs supérieures. Non, ce sont elles qui sont vos supérieures et vous qui êtes les inférieures."

Tombant des lèvres d'un professeur universitaire anglais, c'était plutôt raide. Et le plus drôle, c'est que par ricochet ce compliment atteignait aussi fortement le savantasse professeur de l'enseignement par la méthode directe. Ce monsieur qui est un parangon de politesse n'a jamais su mieux manifester sa prétendue supériorité qu'en criant: "*Shut up with your French*" à tout moment aux institutrices bilingues qui s'acharnent à le parler entre elles. Disons en passant qu'il y perd son temps et que nos bonnes institutrices continuent à parler français entre elles.

* * *

Le second se passait récemment dans une campagne française, qui n'est pas à vingt milles de Winnipeg. Certain matin un rogue inspecteur se présentait pour son inspection annuelle. Il questionnait les élèves en les brusquant, se moquait de leurs façons de parler l'anglais. Puis, rogue vis-à-vis de l'institutrice, il se payait le luxe de commentaires très désagréables, faits d'un ton et d'un air marabout. Il trouvait beaucoup à redire. Surtout on consacrait dans les écoles françaises trop de temps à l'enseignement de la politesse et des bonnes manières. Ce défaut n'existait pas dans les écoles qu'il fréquenta dans sa jeunesse. Il ne le dit pas, mais c'était évident pour tous.

Puis l'inspecteur s'en va.

Quelques jours plus tard, l'institutrice reçoit une lettre du ministère de l'Instruction Publique. L'inspecteur a fait un rapport défavorable, très défavorable sur l'enseignement de l'anglais. Si par contre il n'avait pas accordé de très bonnes notes sur l'enseignement d'autres matières, le ministère se serait trouvé dans l'obligation d'intervenir.

Or vous savez que tout inspecteur fait son rapport en double. Il en envoie un au ministère de l'Instruction Publique et l'autre aux commissaires d'écoles.

L'inspecteur en question avait fait cela. Seulement, alors que dans son rapport au ministère de l'Instruction Publique il se plaignait amèrement de l'enseignement de l'anglais, il affirmait, dans son rapport aux commissaires, que tout était parfait. Ce double jeu lui permettait d'être bien auprès de tous. Mais tricherie revient toujours à son maître, dit un vieux dicton. Le malin inspecteur l'allait apprendre.

Se départant de la coutume, le Ministère de l'Instruction Publique envoya aux commissaires d'écoles copie du rapport à lui fait par l'inspecteur. Ca y était, ce bon inspecteur était pris à son propre piège. Messieurs les commissaires avaient entre les mains deux rapports de l'inspecteur: l'un disait noir, l'autre disait blanc. Il sera intéressant de savoir quelles explications donnera l'inspecteur quand il rencontrera les commissaires. En attendant, le ministère de l'Instruction Publique a été notifié de cette fourberie.

## TRAVAIL ET CAPITAL

Le problème du capital et du travail est une question d'ordre matériel et d'ordre moral. Vouloir régler cette question épineuse en perdant de vue le côté moral, c'est s'éloigner toujours de plus en plus de la solution.

Parce que c'est une question morale, le Pape l'a traitée, et, un quart de siècle avant les autres, il a donné les principes fondamentaux qui régissent toute la question.

Une petite comparaison que nous empruntons à l'*Univers*, de Paris, nous fera plus clairement saisir la vérité des affirmations que nous faisons.

| Principes de la Conférence internationale du travail (*avril* 1919) | Encyclique Rerum Novarum (*16 mai 1891*) |
|---|---|
| *Ni en droit ni en fait le travail d'un être humain ne doit être assimilé à une marchandise ou à un article de commerce.* | Les riches et les patrons ne doivent pas traiter l'ouvrier en esclave; il est juste qu'il respectent en lui la dignité de l'homme relevée encore par celle du chrétien... Cette dignité de l'homme, que Dieu lui-même traite *avec un grand respect*, il n'est permis à personne de la violer impunément. |
| *Le droit d'association et de coalition est garanti aux employeurs et aux travailleurs pour toutes fins non contraires aux lois.* | Le droit à l'existence des sociétés privées leur a été octroyé par la nature elle-même; et la société civile a été instituée pour protéger le droit naturel, non pour l'anéantir. |
| *Aucun enfant ne sera admis au travail dans l'industrie ou le commerce avant l'âge de quatorze ans, de manière à sauvegarder le développement de ses forces et de son instruction.* *Entre quatorze et dix-huit ans, les jeunes garçons et les jeunes filles ne pourront être employés qu'à un travail compatible avec leur développement physique et sous la condition que leur instruction professionnelle ou générale continue à être assurée.* | Ce que peut réaliser un homme valide et dans la force de l'âge, il ne serait pas équitable de le demander à une femme ou à un enfant... L'enfance, en particulier, ne doit entrer à l'usine qu'après que l'âge aura développé suffisamment ses forces physiques. |
| *Tout travailleur a droit à un salaire lui assurant un niveau de vie convenable en rapport avec la civilisation de son temps et de son pays.* *Salaire égal, sans distinction de sexe, pour un travail égal en quantité et en qualité.* | Parmi les principaux devoirs des patrons, il faut mettre au premier rang celui de donner à chacun le salaire qui lui convient... Le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. |
| *Pour tous les travailleurs, repos hebdomadaire comprenant le dimanche; en cas d'impossibilité, repos équivalent.* | Le droit au repos de chaque jour ainsi que la cessation du travail du dimanche doivent être la condition expresse ou tacite de tout contrat passé entre patrons et ouvriers. |
| *Limitation des heures de travail dans l'industrie sur la base de huit heures par jour ou de quarante-huit heures par semaine, sauf exception pour les pays dans lesquels les conditions climatériques, le développement rudimentaire de l'organisation industrielle ou d'autres circonstances spéciales déterminent une différence notable dans le rendement du travail.* | Le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit pas excéder la mesure des forces des travailleurs, et les intervalles de repos devront être proportionnés à la nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et réglés d'après les circonstances et les lieux. |

Remarquons que le Pape écrivait son Encyclique vingt-huit ans avant que siégeât la Conférence Internationale du Travail. Si les chefs ouvriers veulent bien continuer à emprunter aux enseignements du Pape, le jour n'est pas loin où ils pourront aborder plus raisonnablement les questions vitales qui ont une si profonde répercussion sur la vie journalière de chacun de nous.

## NOS INSTITUTEURS

C'est le temps de l'engagement des instituteurs. Bien choisir est de prime importance dans l'intérêt de nos enfants et dans le nôtre. En matière d'éducation, plus que dans tout autre domaine, il importe de n'avoir que de bons ouvriers. C'est aujourd'hui admis de tous. Mais qui veut un bon ouvrier doit payer. Cela est beaucoup moins compris et admis. Qui veut s'y arrêter un moment trouvera là une explication fort plausible de la pénurie d'instituteurs non seulement au Manitoba, mais dans toutes les provinces du Canada.

Partout, c'est la même plainte. Nous manquons d'instituteurs. Ceux qui possédaient déjà la science d'enseigner abandonnent leur poste pour d'autres plus rémunérateurs; cette carrière ne semble plus avoir d'attraits pour ceux qui y semblent aptes.

Rien d'étonnant. Comme tout le monde, l'instituteur doit gagner sa vie. Si sa carrière ne lui donne pas de quoi bien vivre, il ira chercher ailleurs. C'est pourquoi l'instituteur est chose très rare maintenant. Et le mal qui a rongé le corps des instituteurs est en train de dévorer celui des institutrices. On constate dans toutes les provinces qu'elles quittent pour d'autres carrières. Que voulez-vous? Cela les paye mieux. C'est l'inexorable loi de notre existence économique.

Il nous faut des institutrices. Le seul moyen d'en avoir c'est de leur offrir un bon salaire. Nos cultivateurs le peuvent faire. Il y va de leur propre intérêt en vertu du principe que le bon ouvrier est en définitive celui dont les services coûtent le moins cher. Il y va surtout de l'intérêt de leurs enfants qui ne devront fréquenter l'école qu'un nombre d'années assez restreint. Qu'ils le fassent sous un bon maître; ce sera suffisant pour leur procurer une instruction satisfaisante. D'un maître médiocre, ils n'apprendront guère, et leur temps d'école aura été une perte complète.

Donc, de bons instituteurs et des instituteurs bien rémunérés. Ce sera profitable à tout point de vue: pour l'enfant, pour le bien général de la race, même pour la bourse des fermiers.

## AUTRE PREUVE

Aux derniers examens du Ministère de l'Instruction Publique, l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg présentait six candidats. Pas un seul n'échouait, et plusieurs réussissaient avec grande distinction. Comme début, c'est très flatteur et très encourageant.

Il n'y a en soi rien de neuf dans ce succès. On a accoutumé de voir les élèves des Soeurs de Jésus Marie en obtenir à foison dans tout le Manitoba. Mais dans les écoles et couvents dirigés au Manitoba par les Soeurs de Jésus Marie, ces succès ont été obtenus en suivant d'assez près le programme officiel, sans pour cela, nous le déclarons avec fierté, reléguer à l'oubli l'enseignement français. C'était de l'enseignement bilingue, mais avec le français comme en second. Ecole libre, soutenue des deniers des paroissiens du Sacré-Coeur de Winnipeg, l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg place l'enseignement du français au tout premier plan. On enseigne le français d'abord: c'est le fonds et le tréfonds de l'enseignement. Là-dessus les bonnes religieuses ont greffé un enseignement de l'anglais répondant aux exigences économiques du pays. Cela de telle sorte que vous vous trouvez en face d'un enseignement bilingue complet.

Mais, nous diront des unilingues, l'enseignement bilingue c'est impraticable. Vous ne sauriez enseigner à la fois deux langues, le français et l'anglais.

Eh bien! messieurs les unilingues, en voici un exemple qui devrait vous convaincre. La valeur du cours français donné au Sacré-Coeur de Winnipeg n'est pas discutable; on ne saurait demander mieux. Quant au cours anglais, il porte l'étiquette officielle puisque les candidats de l'école du Sacré-Coeur ont tous réussi avec succès aux examens du gouvernement.

### Sixième anniversaire de Mgr Béliveau

Le diocèse de Saint-Boniface célébrait, vendredi dernier, le sixième anniversaire de la consécration épiscopale de Sa Grandeur Monseigneur Béliveau. Mgr Béliveau célébra la grand'messe en la cathédrale de Saint-Boniface. Il était assisté de Dom Augustin Roux, de Notre-Dame de Lourdes: diacres d'honneur, M. l'abbé Sabourin, directeur du Petit Séminaire, et le R. P. J. Magnan, O.M.I., directeur du Juniorat; diacre d'office, M. l'abbé Léon Roy; maître de cérémonie, M. l'abbé Prud'homme. Le R. P. Houle, C.S.V., d'Otterburne, prononça le sermon de circonstance. Il traita de la majesté du corps et de l'âme de l'église.

A la fin de la messe l'honorable juge Prud'homme présenta à Monseigneur Béliveau les hommages de ses ouailles. Monseigneur l'archevêque y répondit et protesta énergiquement contre la décision du Conseil Privé qui reconnait aux tribunaux manitobains le droit d'accorder des divorces.

### MORT DE MADAME F.-X. CARON

Le 20 courant, nous apprenions avec regret la mort de Mme F.-X. Caron, de Saint-Henri de Montréal. La défunte est décédée après une longue maladie, à l'âge de 71 ans. Elle laisse pour déplorer sa perte, son époux, M. F.-X. Caron, son fils, l'abbé Silvio Caron, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface, cinq filles, dont quatre sont religieuses dans la communauté des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie: Soeur Joseph-Calasanz, supérieure à l'Académie Marie-Rose, Montréal; Soeur Anne-Elizabeth, supérieure à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg; Soeur Marie-Alda et Soeur Marie-Adelin, du Couvent d'Hochelaga, et Mlle Alice.

La Révérende Soeur Joseph-Salasanz passa trente années à l'Académie Sainte-Marie, Crescentwood, où elle était supérieure depuis neuf ans, lorsqu'elle fut rappelée à Montréal, en 1915. La Révérende Soeur Marie-Alda fit partie du personnel enseignant de cet institut durant huit ans.

Les nombreux amis de ces religieuses sont profondément affligées de la sensible perte qu'elles viennent de subir, et les prient de vouloir bien accepter leurs plus sincères condoléances dans le deuil qui vient de les frapper.

### *L. D. C. F.*

La retraite fermée sous les auspices de la Ligue des Demoiselles Catholiques de Langue Française s'ouvrira vendre, le 15 août au soir, à l'Adémie Saint-Joseph. Toutes les jeunes filles de langue française, y compris celles qui ne font pas partie de cette association, sont cordialement invitées à venir suivre ces exercices en aussi grand nombre que possible. Pour tous renseignements, on voudra bien s'adresser sans tarder à *Mlle Gracia Laurendeau*, 163 Ave Provencher, St-Boniface. Tél. Main 2636. Assemblée mensuelle le 11.

### *ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA*

*Les membres du Comité Général qui n'ont pas encore adressé au secrétariat leur vote pour l'élection de l'Exécutif sont priés de le faire dans le plus bref délai; quelques jours de grâce sont ajoutés à la limite de temps qu'on avait d'abord fixée aux membres.*

*DES INSTITUTRICES! Tel est le cri d'un grand nombre de commissions scolaires. Notre personnel enseignant est restreint, mais pas insuffisant.*

*Nous invitons toutes les institutrices qualifiées qui n'ont pas encore trouvé de classes de s'adresser à nous au plus tôt. Nous pourrions en placer une trentaine en peu de temps.*

*Les permis sont presque impossibles à obtenir; en conséquence, nous conseillons aux institutrices dont les certificats sont expirés de faire tous les efforts pour suivre les cours pédagogiques de l'Ecole Normale. Elles en profiteront.*

*L'élection des commissaires d'écoles a eu lieu. Le secrétaire de chaque commission scolaire nous rendrait un service inappréciable en nous en faisant parvenir le résultat.*

*LE SECRETAIRE.*

## COLONISATION

Nous prions les cultivateurs qui auraient besoin de main d'oeuvre de s'adresser au Comité de Colonisation, 198, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Nous pourrions peut-être leur donner satisfaction. Tous les jours, des colons s'adressent à nous pour avoir de l'ouvrage sur les fermes en attendant de s'établir eux-mêmes.

Que ceux qui auraient besoin de couples ou d'hommes nous avertissent au plus tôt.

COMITE DE COLONISATION
"LaVERENDRYE",
198, rue Aulneau, Saint-Boniface.

## PROPAGANDE!

*La grève finie, notre Comité peut reprendre son activité des débuts. Avec la reprise du service des messageries, nous avons eu la bonne fortune de recevoir, la semaine dernière, quelques livres et brochures de propagande française que l'on peut se procurer toujours à des conditions faciles, à notre Comité. Sans donner d'explications de détail sur la matière de ces publications, voici les titres des derniers livres reçus, ainsi que le prix franc de port pour chacun d'entre eux:*

*"Pour la défense de nos Lois Françaises", Antonio Perreault* ........ $ .25
*"La Naissance d'une Race", Abbé L. Groulx* ... $ .75
*"Les Rapaillages", Abbé Lionel Groulx: édition de luxe* ............ $ .60
*Edition populaire* .... $ .25
*"Le Canada Apostolique", Henri Bourassa: édition de luxe* ............ $ .60
*Edition populaire* ..... $ .25
*"Choses qui s'en vont", Frère Gilles, O.F.M.* ... $ .25
*"Notre Jeunesse", Guy Vanier* ................ $ .10
*"Syndicats Nationaux ou Internationaux?", Henri Bourassa* ........ $ .10
*"La Déportation des Acadiens", Henri d'Arles* . $ .10

*On trouvera à la page 2, 5me colonne, une liste complète des brochures, tracts et livres en vente par notre Comité.*

*Comité de Propagande*
*LaVérendrye,*
*39 Avenue Provencher,*
*Saint-Boniface, Man.*

Choses de France

# L'Anticléricalisme

Les dépêches ont noté l'interpellation récente de M. Jean Bon, député de la Seine; elles ne laissaient point deviner l'ampleur que prit rapidement la discussion. En fait, c'est toute la question de la reprise des relations officielles avec le Vatican qui fut à ce propos débattue par la Chambre française.

L'originalité du débat, c'est que la thèse de la reprise fut cette fois soutenue, et très vigoureusement soutenue, par un libre penseur avéré et qui se proclama tel,-M. Anatole de Monzie, député du Lot.

M. de Monzie ne se soucie point des intérêts du catholicisme, il s'affirme au contraire ferme partisan des *lois laïques* — c'est-à-dire de tout le système législatif qui tend à déchristianiser l'âme française — mais il a la prétention de faire de la politique réaliste et de servir intelligemment les intérêts de la France. De ce double point de vue il a vigoureusement réclamé l'envoi d'un ambassadeur français au Vatican. — Vous ne pouvez ignorer la force catholique, a-t-il dit en substance. Vos actes mêmes le proclament. Tout au long de la guerre vous avez courtisé l'opinion catholique. Vous avez envoyé en Espagne, par exemple, des chargés de mission spécialement destinés à influer sur l'opinion catholique. Au Vatican même, où vous vous refusez à accréditer un ambassadeur régulier, vous vous êtes fait officieusement représenter par M. Charles Loiseau, par l'ambassadeur d'Angleterre et vous venez de prêter au prince de Monaco un diplomate, M. de Fontarce, que vous utiliserez sûrement dans les intérêts de la France. Vous avez eu raison de maintenir ainsi le contact avec le Vatican. L'intérêt de la France le demandait, il l'exige encore. Mais si vous reconnaissez par vos actes mêmes la nécessité de ce contact, pourquoi n'avoir pas le courage de faire les choses ouvertement? (Un peu plus, et M. de Monzie aurait répété la parole fameuse du diplomate romain: *La France est trop grande dame pour entrer au Vatican par l'escalier de service.*) Pourquoi ne pas agir en grande puissance, en puissance victorieuse? Objectez-vous votre laïcisme? Mais le Brésil est laïque, et il a un ambassadeur près du Saint-Siège? L'Angleterre est protestante, et cela ne l'empêche point de se faire représenter auprès du Pape. Pourquoi auriez-vous plus de scrupules que votre alliée? Vous voulez maintenir le régime de la séparation? Mais en quoi cela vous empêche-t-il d'avoir un représentant au Vatican? Le Brésil vit, lui aussi, sous le régime de la Séparation. Vous craignez l'influence que pourrait donner au Saint-Siège, sur votre politique intérieure, la reprise des relations diplomatiques? Vraiment, vous n'êtes pas fiers de votre force, et j'en aurais plus haute idée...

Le plaidoyer était, on le voit, assez pressant. Il faisait écho à de vieilles réclamations d'hommes de gauche, tels M. François Deloncle et M. Lazare Weiller, il a reçu, au cours de ce débat, une adhésion presque sensationnelle. M. Viviani — M. Viviani l'éteigneur d'étoiles — a publiquement déclaré: Mais je ne suis pas éloigné de *votre conclusion... Républicain et laïque, je ne suis pas épouvanté par l'idée de voir reprendre avec le Vatican, la Chambre ayant été consultée, les relations d'autrefois.*

* * *

Cela n'a point suffi à emporter le morceau. M. Clemenceau avait jadis déclaré au cardinal Luçon que son gouvernement ne pouvait prier, son ministre des Affaires étrangères, M. Pichon, a ajouté qu'il ne peut causer avec le Pape, ni officiellement ni officieusement. C'est la rupture totale: le gouvernement français ignore le Pape, il ne veut point le connaître, quoi qu'il advienne, quelque intérêt qu'il puisse y avoir lui-même. — Vous allez être en jolie posture pour faire le siège de l'opinion catholique à l'étranger, a fait observer M. de Monzie, mais rien ne tient devant la rigueur du principe *laïque*, tel que l'entend M. Pichon. Le *Temps*, le plus grand journal de la République, l'a dit sous une autre forme, dans un texte qu'il faut retenir: "Notre rupture avec le Vatican a pu être fâcheuse dans la forme, et le *Temps* l'a dit alors. Mais, dans le fond, elle était causée par des raisons de principe qui n'ont pas disparu et qu'on ne peut pas sacrifier à de petits calculs d'opportunité. On s'apercevrait vite, de part et d'autre, que ces calculs sont fallacieux."

Pour MM. Augagneur et Sembat, il s'agit, aussi, avant tout, de la sauvegarde du système anticlérical, et l'on affirme que la protestation de M. Sembat a recueilli les applaudissements de la grande majorité de la Chambre. L'un des plus fiers champions de la pensée catholique, M. Groussau, député de Lille, a naturellement riposté à M. Pichon: "*Nous protestons de la manière la plus énergique contre cette déclaration qui aura un douloureux retentissement. Pour nous, nous considérons que cette abstention, pendant la guerre et au lendemain de la paix, constitue un crime national.*" La *Croix*, de son côté disait: "*On ne saurait porter trop d'attention sur la gravité de la faute commise par le gouvernement français mercredi à la Chambre. En déclarant, avec cette âpreté, que le ministère Clemenceau s'interdisait toutes relations, tant officielles qu'officieuses, avec le Pape, M. Pichon s'est d'abord donné un démenti à lui-même, puisque son discours attestait qu'il y avait eu des négociations officieuses. Mais il a surtout, par là même, créé avec le Vatican, par rapport à la question des évêchés de Metz et de Strasbourg, à celle du Maroc et à bien d'autres, une situation absolument préjudiciable à la France et dont le ministère Clemenceau a assumé la pleine responsabilité. A l'heure où nous paraissons, nous n'avons pas, de Rome, les renseignements complets, dont la connaissance est nécessaire pour apprécier les conséquences de l'acte de haut anticléricalisme; digne d'une autre époque, commis par M. Pichon. En tous cas, les vrais catholiques ne sauraient oublier cette insulte au Pape et ce mépris de leurs propres droits.*"

* * *

Certains se consolent en songeant que la Chambre actuelle est antérieure à la guerre. Ils espèrent que le suffrage universel donnera à ces députés *périmés*, comme on les appelle, des successeurs d'esprit plus large. Ils peuvent citer à l'appui de leur espoir des textes comme celui-ci, de Gustave Hervé:

*..... Un gouvernement, quel qu'il soit, qui s'abstient d'avoir un ambassadeur à cet observatoire, est un maladroit. L'Angleterre protestante, la République des Etats-Unis, la République anticléricale du Brézil ont leur ambassadeur au Vatican. Il n'y a que la République française qui n'en ait pas...*

*Au risque de paraître à quelques lecteurs de la* Victoire *un affreux calotin comme Viviani, et de m'attirer une nouvelle pluie de désabonnements comme au temps déjà lointain — il y a plus d'un an — où j'ai, en ce journal passionnément laïque et républicain, réclamé, pour après la victoire, la pacification religieuse, je parie que la prochaine Chambre, que le président du Conseil s'appelle Viviani, Briand ou Millerand, rétablira l'ambassade au Vatican.*

Le certain, en tout cas, c'est que les professionnels de l'anticléricalisme ne lâcheront point prise et qu'à côté de tous leurs autres combats, les catholiques de France auront à soutenir une formidable lutte religieuse. Il n'en saurait être autrement et ils s'y préparent d'ailleurs. L'anticléricalisme a toujours été le produit de passions intellectuelles et de calculs électoraux que la guerre n'a pas supprimés. Aujourd'hui comme hier il se trouve des hommes pour qui le catholicisme est l'ennemi essentiel; puis, pour les socialistes, l'anticléricalisme est un moyen de tenir les bourgeois radicaux dans leur alliance, tandis que beaucoup de ceux-ci voient dans la chasse aux curés une diversion contre les revendications révolutionnaires. De cette combinaison de haines et de calculs sortira forcément une nouvelle poussée antireligieuse.

Cela ne veut pas dire que celle-ci l'emportera. La guerre a ouvert les yeux à beaucoup de gens. Nous souhaitons de tout coeur qu'ils soient assez nombreux pour orienter la France vers un meilleur avenir.

Omer Héroux.

—*Le Devoir.*

## Lois ignorées

Il faut restituer au sol les éléments de fertilité exportés chaque année par les récoltes. (Loi de Restitution.)

# LA SCIENCE HOMICIDE

**Il faut autre chose que l'instruction pour faire un honnête homme. — La science au service du crime.**

L'expert en explosifs de New-York, M. Owen Eagan, qui a examiné, pour le compte du Ministère des Postes, les treize bombes saisies, au bureau de New-York le 1er mai et qui étaient adressées à des citoyens éminents des Etats-Unis (dont plusieurs membres du cabinet Wilson, responsables de l'expulsion hors du territoire américain de quarante bolchévistes), a déclaré à la presse que ces bombes étaient le dernier mot de la science chimique moderne et le fait d'un expert au courant de tous les secrets de son art.

Le monstre qui a fabriqué ces engins de mort était donc un homme instruit. "Dans toutes les races, déclarait M. William-S. Bennett, député de New York, au Congrès de Washington, en 1911, les criminels les plus dangereux viennent des classes qui savent lire et écrire, et non des illettrés."

La science n'est donc pas la grande moralisatrice des temps modernes, comme l'enseignait Victor Hugo, et comme l'enseignent encore avec lui les libéraux d'aujourd'hui. "Ouvrir une école, disait le poète, c'est fermer une prison." Or, écoutez ces paroles prononcées par Cottin, qui tenta d'assassiner Clémenceau, à l'une des séances du 3me Conseil de Guerre de Paris: "On m'appelle fleur vénéneuse poussée sur le terrain anarchiste. Je n'ai jamais été une fleur vénéneuse. Je suis né à Creil. J'ai été élevé dans les écoles laïques, les écoles de la république française." Et le Dr Roubinovitch, qui fit l'examen médical de Cottin, déclara, devant le même tribunal, que l'acte de l'assassin "n'est *que l'expression tragique d'une doctrine dont il a voulu appliquer logiquement et jusqu'au bout les idées néfastes.*"

Et d'où venaient donc ces "idées néfastes", cette doctrine de mort? La police parisienne a trouvé dans la bibliothèque de Cottin les oeuvres de Jean-Jacques Rousseau, de Zola, de Kropotkine et de Sébastien Faure, tous grands écrivailleurs, tous des "intellectuels", quoi!

A ce propos, il nous revient à la mémoire que l'un de nos législateurs québecois, lors de la dernière discussion sur l'instruction obligatoire, à la Chambre, avait fait grand état "du nombre d'illettrés que contient, d'après lui (il faudrait voir!) la prison de Montréal et en avait tiré un argument en faveur du projet Bouchard. Or, la vérité, enseignée à la fois par l'expérience et par le bon sens, nous apprend que l'instruction, par elle-même, ne vaut rien pour le perfectionnement moral de l'homme et que la culture la plus raffinée ne sert qu'à rendre le criminel cent fois plus redoutable. La science de l'anarchiste est une science homicide; l'anarchiste intellectuel est le fléau le plus destructeur de la société moderne. Voilà ce que peuvent voir, un peu partout, aujourd'hui, tous ceux qui ont des yeux pour voir, tous ceux qui n'ont pas enfourché, à la suite de Victor Hugo et d'autres sophistes, le grand dada libéral de la "science qui sauve".

Lorsque Brunetière, au grand scandale de la franc-maçonnerie et de ses dupes, déclara dans un discours retentissant, que "la science avait fait banqueroute", il ne voulait pas dire que la science était devenue inutile, mais que la science seule et sans l'éducation et une solide formation morale s'était montrée incapable de donner à l'humanité ce bonheur qu'elle lui avait promis, dans le seul but de faire échec aux enseignements de la foi. Et Brunetière ne faisait là que constater une vérité d'expérience, à la portée de tout homme intelligent et les plus instruits, nous les sophismes et les préjugés sectaires.

Le fait est que les plus grands malfaiteurs de l'humanité ont toujours été ceux qui étaient les malfaiteurs les plus intelligents et les plus instruit, nous ajouterons même ceux qui ont le plus écrit. Y eut-il jamais corrupteurs plus malfaisants et plus redoutables que Luther, Voltaire, Rousseau et Renan? Y eût-il jamais bochéviste russe plus démolisseur que le romancier Tolstoï, le père intellectuel de tous les socialistes et de tous les anarchistes de la Russie moderne? Mais ces "grands intellectuels" n'ont jamais fabriqué de bombes, nous dira-t-on.

Ils n'ont pas fabriqué de bombes, sans doute; mais ils ont fabriqué la tête et l'âme de ceux qui lancent des bombes. Et leur crime n'en est que plus grand et plus redoutable. Morts, ils sont encore un danger pour la société et pour l'humanité toute entière; leurs livres sont des bombes qui ne s'éteindront qu'avec la fin du monde; et leur responsabilité est effrayante.

Il est malheureusement de mode aujourd'hui, de proclamer trop souvent irresponsables les pires criminels. "Or, écrivait récemment M. Henri Lavedan dans l'*Illustration*, ils ne s'aperçoivent pas qu'en déclairant irresponsable celui qui a *agi* ils ne font que mieux démontrer la responsabilité de ceux qui ont *pensé*." Parole profonde, qui met à nu le crime affreux de la doctrine perverse et "d'une liberté de langage et d'écrits qui se déshonore et même avant le crime est déjà criminelle", dit encore M. Lavedan, qui parle ici comme Louis Veuillot lui-même.

Liberté criminelle, en effet, que celle accordée par la loi moderne à tous les écrits, à tous les livres et à tous les journaux, même les plus révolutionnaires; liberté homicide, qui arme le bras de l'anarchiste-instruit, de l'anarchiste grand liseur de revues et de journaux, de l'anarchiste qui aime à fréquenter les bibliothèques publiques, où sont trop souvent donnés en pâture, aujourd'hui, sous prétexte de libéralisme et de respect des idées, les ouvrages les plus impies.

On fait justice des criminels qui assassinent, sans doute; "mais, écrivait récemment Dom Besse dans l'*Univers*, ira-t-on à la source des crimes, aux doctrines, qui égarent les esprits, qui meuvent les volontés, qui arment les bras? Ira-t-on aux individus qui les propagent? aux livres, aux revues, aux journaux dont ils se servent à cette fin?... Le libéralisme crée autour de ces idées, de cette presse, de cet enseignement, de ces hommes tout un système de protection qui les immunise. Rien ne démontre mieux la malfaisance de ce libéralisme adulé, qui assimile la vérité à l'erreur, qui investit des privilèges les moins justifiés les hommes qui sèment des idées criminelles, et qui traite avec une juste rigueur ceux qui les appliquent. La justice exige que les premiers soient châtiés plus sévèrement que les autres; leur responsabilité est de beaucoup la plus grande. Si des préjugés malheureux rendent nos contemporains impénétrables à ces notions d'un bon sens tout simple, sauvons du moins l'honneur et le sens commun en appelant de leur nom les hommes et leurs idées. Ce sont des criminels et des crimes."

Nous nous souvenons qu'un jour, à Québec, nous avons entendu un brave citoyen, Canadien-français et catholique, protester, au nom de la "liberté de pensée", contre l'exécution du chef d'école anarchiste Ferrer par le gouvernement espagnol.

C'est encore ce libéralisme des braves gens qui fait le plus de mal à la société, en prêchant le respect de la science homicide.

—*Sem. Rel. de Québec.*

# PROPAGANDE!

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au Comité de Propagande LaVérendrye, St-Boniface:

DE "L'ACTION FRANCAISE"

- "Almanach de la Langue Française": 1916 ........ $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1917 ........ $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1918 ........ $ .15
- "Almanach de la Langue Française": 1919 ........ $ .10
- "La Fierté": R. P. Louis Lalande, S.J. ........ $ .10
- "Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx ........ $ .10
- "La Veillée des Berceaux": Edouard Montpetit ........ $ .10
- "Refrains de Chez Nous" ........ $ .10
- "La Langue Gardienne de la Foi": Henri Bourassa ........ $ .25
- "La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. ........ $ .10
- "Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx ........ $ .10
- "La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain ........ $ .10
- "Pour la Défense de nos Lois Françaises": A. Perreault ........ $ .25
- "La Déportation des Acadiens": Henri d'Arles ........ $ .10
- "La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx ........ $ .75
- "Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx ........ $ .25

DE LA L. R. F. A., ETATS-UNIS

- "Le Français dans nos Ecoles" ........ $ .05
- "La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin ........ $ .05
- "La Reconstruction Sociale" ........ $ .05

DIVERS

- "Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe ........ $ .60
- Edition populaire ........ $ .25
- "Contes Historiques" en images ........ $ .15
- "L'Instruction Obligatoire" ........ $ .05
- "L'Ecole Obligaoire": Mgr L.-A. Paquet ........ $ .05
- "Le Premier Patron du Canada": R. P. Lecompte, S.J. ........ $ .05
- "Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. ........ $ .05
- "Le Docteur Painchaud": C.-J. Magnan ........ $ .05
- "Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa ........ $ .10
- "L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet ........ $ .10
- "La Faillite de l'Autorite dans la Société et la Famille" ........ $ .10
- "L'Eglise Catholique au Canada" ........ $ .10
- "Les Choses qui s'en Vont": Fr. Gilles, O.F.M. ........ $ .25
- "Notre Jeunesse": Guy Vanier ........ $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur reception du montant requis.

Adressez vos commandes à:

COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE, 39 Avenue Provencher, Saint-Boniface, Man.

## LA CHAIRE FOCH A OXFORD

### Pour l'enseignemnet du français

Un grand nombre de nos lecteurs apprendront avec plaisir, nous en sommes certains, qu'on a fondé et doté à Oxford une chaire de littérature française sous le nom du maréchal Foch. Que la première-née des langues néo-latines, — ce parler clair et charmant dont notre vieille province détient une part comme son héritage intellectuel — soit placée sur un trône dans la plus ancienne des université anglaises, au même rang que la langue d'Homère et de Platon, de Sophocle et de Démosthène, au même rang que celle de Cicéron et de Virgile, de saint Jérôme et de saint Augustin, provoquera sans doute la satisfaction et l'orgueil dans les coeurs canadiens. On doit ce bienfait à la généreuse initiative de Sir Basil Zaharoff, chevalier commandeur de l'ordre du Bain, Grec de naissance et Français par adoption. Dans une lettre au vice-chancelier, il lui demande d'accepter la somme de £25,000 ou $125,000 environ, "pour l'établissement d'une chaire qu'on appellera *The Marshall Foch Professorship of French Literature* et autres fins relatives à l'expansion des études françaises." Vraiment, c'est une heureuse idée d'avoir donné à la chaire de littérature française le nom du grand soldat qui commandait les armées victorieuses. On ne pouvait allier avec plus de bonheur l'action à la pensée qu'en associant l'héroïsme français avec ce qu'il y a de plus élevé et de meilleur dans les lettres françaises. S'il y avait le moindre risque que l'oubli pût atteindre le grand maréchal et la tâche qu'il a si admirablement accomplie pour la civilisation, la généreuse et modeste donation à laquelle Sir Basil Zaharoff accole son illustre nom aiderait à prévenir cette injustice. Sir Basil a l'intention, paraît-il, d'ajouter à la chaire Foch des conférences faites de temps, à autre par des savants et érudits français de première marque ainsi que des bourses de voyage pour les étudiants. — R. V., dans *The Gazette*, Montréal, 4 janvier 1919.

## Jolie robe de fillette

**No 102.—Jolie robe de fillettes**

Maintenant que les broderies sont si coûteuses, les garnitures de plis sont très recherchées. Dans ce modèle les plis sont particulièrement jolis. En voile fleuri cette robe sera délicieuse: tout tissu léger servira bien à la reproduction de cette robe. Pour 12 ans, $4\frac{1}{2}$ verges de tissu ayant 36 pouces de largeur. Ce modèle aura beaucoup de succès pour fillettes de 10 à 14 ans et sera envoyé à n'importe quelle adresse sur réception de 10 sons.

*Département des Patrons, West Canada, 619 avenue McDermot, Winnipeg, Man.*

## PENSEES

L'intérêt est la morale de ceux qui n'en ont pas.

* * *

C'est participer à une bonne action que de la louer.

* * *

La politesse bien comprise est soeur de la bienveillance et fille de la charité.

* * *

Il n'y a pas de chemin trop long pour celui qui n'est pas pressé; il n'y a point d'avantage trop éloigné à qui s'y prépare par la patience.

## HEUREUX LES FOYERS

### Où il y a des enfants

Leur présence dans la maison est comme un soleil éblouissant qui réchauffe et rajeunit; c'est une sauvegarde contre le malheur. Le coeur pur de l'enfant attire les regards de Dieu et la prière qui passe sur ses lèvres, est toujours écoutée.

Ces lignes des *Paillettes d'Or* montrent bien la puissance des "tout-petits":

"Un voyageur, au sortir de la gare, voit sur le trottoir, un enfant de sept à huit ans portant à la main une de ces caisses qui servent à nettoyer et à cirer les chaussures.

L'enfant s'approche de lui et de sa douce petite voix:

— Monsieur, voulez-vous que je cire vos souliers?

— Mais volontiers, dit le voyageur charmé et attiré par cette figure naïve.

Et les voilà.

Lui, assis.

Le petit à genoux sur le sol, frottant, appliquant toute son énergie à rendre bien luisante la chaussure.

Quand ce fut fini, le petit, toujours à genoux, leva la tête et regardant le voyageur avec un délicieux sourire:

— Dites, Monsieur, est-ce que vous aimez le bon Dieu, vous?"

Etonné de cette question si étrange, le voyageur balbutie:

— Mais!.. pourquoi me fais-tu cette demande?

— C'est que, si vous aimez bien le bon Dieu, je vous dirai de le prier pour qu'il nous donne un logement, à ma mère et à moi. On va nous renvoyer demain. Et ma mère m'a dit que le bon Dieu accordait tout à ceux qui l'aimaient bien.

Il me semble que vous l'aimez, vous, le bon Dieu; vous paraissez si bon.

Le voyageur fut ému.

— Mène-moi chez ta mère, dit-il à l'enfant. Et tout heureux, l'enfant lui prend la main, ils vont...

Et arrivés dans la pauvre chambre d'un quatrième étage:

— Mère, dit le petit, voilà un Monsieur qui aime bien le bon Dieu; il va lui demander qu'on ne nous chasse pas...

Les yeux pleins de larmes:

— Tenez, dit l'étranger, voilà vingt francs. Priez pour moi et continuez, vous et votre enfant, à avoir confiance au bon Dieu. *Paillettes d'Or.*

Petits enfants à qui Dieu a donné toute puissance, priez pour ceux qui vous font du bien, mais priez aussi pour ceux qui n'ont point de petits pour les protéger.

G.

## LE BON VIEUX TEMPS

La femme d'il y a un siècle était la reine de son foyer par son économie domestique. Ce qu'elle trouve aujourd'hui dans les grands magasins de confection elle devait alors le faire de ses mains, les "occasions" étant inconnues. Nos aïeules achetaient à des prix raisonnables des marchandises de qualité qui duraient fort longtemps!

Il serait bien à désirer que nos Canadiennes perdissent le goût du brillant, du clinquant, de l'extravagant qui est en train de chavirer l'équilibre budgétaire de nos familles.

Je sais des femmes du meilleur monde qui soupirent et se désolent du train extravagant dont vont les choses; mais si elles reconnaissent la folie de paraître au détriment du bien-être intime de la famille, je puis vous assurer qu'elle n'oseraient jamais — elles, les sommités du monde élégant, à qui revient pourtant la responsabilité de l'exemple — entreprendre de rayer la plus petite de leurs fantaisies coûteuses dont on se fait, si volontiers, une nécessité en un temps où la moindre des réceptions n'est plus qu'un acte de rivalité mondaine, non dissimulé d'ailleurs!

Et je soupire, nous soupirons, elles soupirent pour que la simplicité exquise de nos douces grand'mères rentre de nouveau dans nos usages. Dieu! quel beau jour que celui où nous pourrons entrer amicalement dans un salon pour s'y asseoir sans embarras, auprès de gens que l'on aimera et qui nous aimeront en toute sincérité, pour y échanger de ces propos intimes qui font toute la saveur fine de l'esprit et la raison d'être du commerce réconfortant des coeurs.

Hélas, la vraie distinction est trop modeste, trop simple, trop candide. Quelle est la femme du jour qui consentirait à se parer de cette grâce surannée? Fi! on connaît la mode et le bel air des choses! et, si l'on continue d'éblouir, de se parer et de s'offrir à l'estime de ceux qui ne vous admirent que si vous savez mieux farder votre vie qu'eux la leur. Eh bien! j'ai l'audace de croire que les temps heureux d'autrefois peuvent revenir! Nous sommes un peuple jeune et sain, et le vieux monde a beau nous envoyer les merveilles troublantes de ses modes; nous communiquer les soifs bizarres de ses goûts suraffinés de vieux jouisseurs, nous en avons déjà assez et voilà que la réaction se fait sentir.

Voilà que nous souhaitons rendre nos vies plus occupées et plus dignes. Voilà que des femmes intelligentes, se groupent et se préoccupent de l'action sociale par la réforme de l'activité individuelle chez nous. Ces dames veulent utiliser, jusqu'à son complet épanouissement, les énergies féminines afin de préserver nos jeunes filles de l'oisiveté et de la vanité puérile.

*Louyse de Bienville.*
—*La Bonne Parole.*






## LETRRE OUVERTE

*Au clair de la lune,*
*Mon ami Pierrot,*
*Prête-moi ta plume*
*Pour écrire un mot.*

*16 juillet.*

*Ma bonne Gertrude,*

*Je n'ai pas de plume, et je ne compte pas sur l'ami Pierrot pour m'en fournir une: je vous écris tout de même.*

*Vous voulez savoir dans quels lieux inconnus je suis venue passer mes vacances. Je veux bien vous le décrire, mais au plaisir que j'y mettrai, il se mêlera un peu d'ombre, car toute joie qui m'est donnée et que je ne puis partager, surtout avec mes amis, je n'en puis jouir pleinement.*

*Dans la coquette petite villa bâtie sur le côteau qui surmonte le lac, on a réservé à Tante Jacqueline un coin charmant où librement elle pense, écrit et compte même les étoiles.*

*Quand le jour s'endort, que les enfants ont déserté la plage au sable doux et fin, que les habitants des chalets voisins sont rentrés, on se croirait seule au monde. La lune, comme ce soir, se dégage lentement de l'épaisse fumée qui provient de feux de prairie et se dessine lumineuse à la cime des peupliers touffus, semblant se faire la protectrice des "campeurs". Le cri aigu et répété des huards, et le son des cloches que portent les vaches des fermes environnantes, troublent le silence de la nuit. Le roulement sourd des vagues courtes qui viennent s'abattre sur le rivage, mêlé à une légère brise qui agite le feuillage, nous berce doucement, doucement...*

*Tout chante Dieu ici!*

*Le matin je guette l'apparition graduelle de l'astre-roi, dont les rayons effacent les teintes délicates qui parent le ciel à l'aurore et que reflète le lac à surface unie comme un miroir. Mais votre amie laisse paresseusement retomber ses paupières alourdies et sommeille en attendant les "réveil-matin" que sont les cris joyeux des enfants.*

*Si la chaleur vient vite, avec quelle hâte on va demander au lac — plutôt plusieurs fois par jour qu'une — un peu de sa fraîcheur bienfaisante. Et parce qu'on s'y trouve bien, on pense à ceux-là privés du même avantage, aux pauvres petits de la ville qui souffrent et qui se plairaient tant à clapoter dans cette eau si bonne. Et puis quel "sport" de naviguer dans la chaloupe qui fend l'onde de sa proue pointue, laissant derrière elle un long sillage.*

*On a beau faire alors les longues journées de travail, l'assujettissement aux efforts intellectuels ou à la routine d'un bureau, tout cela s'oublie. Chaque chose en son temps. C'est l'heure de faire provision de forces et de courage pour retourner vaillamment vers la tâche quotidienne, qu'on aime après tout puisqu'elle ennoblit toute vie.*

*Ce qui ne s'oublierait pas, par exemple, fût-on transporté dans un paradis terrestre, ce sont ses amis qu'on revoit toujours dans le décor accoutumé. Leur souvenir nous suit partout et combien suave!*

*...J'écris en guettant le réveil d'un bijou de nièce. A onze mois, elle est mignonne et pas laide avec sa petite bouche fine et ses beaux grands yeux gris. C'est une charmeuse à qui je fais souvent faire dodo. Pour s'aider elle suce son petit pouce. Cher trésor!*

*18 juillet.*

*Avant de fermer ma lettre, je veux vous montrer l'envers de la scène que je vous ai peinte avant-hier. Le lac est sombre et agité. De nombreux moutons blancs se promènent sur les vagues qui se gonflent et rugissent. Il a fait tempête toute la nuit. Les arbres se tordaient. Ce matin, les gouttes de pluie m'arrivaient insolemment dans le visage... Et vite j'ai couru m'enfermer avec ceux qui déjà se serraient autour du poêle pétillant.*

*La pluie — qui vient trop tard, hélas! arroser les champs de blé jaunis — éteint du moins les feux dévastateurs et qui sèment la terreur. Il y aura des pauvres encore qui manqueront de pain. C'est triste... Espérons que le coeur des riches s'attendrira en proportion de la détresse du miséreux.*

*Aurevoir, ma chère Gertrude. A bientôt le plaisir de causer de près avec mes amis lecteurs. A y bien songer, je sens bien qu'une bonne partie de Jacqueline est restée "chez nous".*

*JACQUELINE des ERABLES.*



## A LA MAISON

Nous voulons, du moins le plus grand nombre de nous, renouveler notre garde-robe à peu de frais. Pour réussir il faut un peu d'ingéniosité et beaucoup de patience. Il faut choisir des modèles où les combinaisons de tissus se rencontrent, car il est nécessaire d'employer des choses qui dorment au fond des armoires.

Ainsi un modèle nouveau et qui est très en vogue est la robe genre rendigote. Une robe de ce genre est très pratique, car vous pouvez utiliser les robes démodées des années précédentes. La redingote serait très élégante en serge, gabardine ou jersey avec un plastron de satin blanc. La jupe peut être faite de satin ou si la redingote est en tissu uni elle serait jolie en foulard.

* * *

Le grand col pèlerine est bien recherché cette saison, surtout pour les robes de jeunes filles.

* * *

Pour les tout-petits la culotte droite se boutonnant sur la blouse est indispensable à la garde-robe du garçonnet. On peut employer, pour les journées chaudes du piqué, du coutil et pour les jours frais de la flanelle ou de la serge.

## RECETTES

### Tomates en conserve

Faites tremper les tomates dans de l'eau bouillante jusqu'à ce que la pelure s'enlève facilement. Plongez dans de l'eau froide et enlevez la pelure. Mettez-les ensuite dans les jarres en verre qui ont été bien ébouillantées. Ajoutez une cuillerée à thé de sel pour chaque pinte de tomates. Placez les élastiques et les couvercles, mais ne fermez pas juste. Placez les jarres dans un vaisseau contenant de l'eau chaude et laissez bouillir pendant 33 minutes. (Ayez soin d'avoir un reposoir en lattes de bois au fond du vaisseau à l'eau; bouillir afin d'empêcher les jarres de se casser). Enlevez les jarres; serrez les couvercles et faites refroidir. Enveloppez dans du papier et mettez-les dans une place fraîche et sombre.

### Blé d'Inde en conserve

Placez dans l'eau bouillante pendant 15 minutes. Plongez dans de l'eau froide, enlevez le blé d'Inde de sur les épis avec un couteau tranchant. Emplissez les jarres; ajoutez une demi-cuillerée à thé de sel pour chaque chopine et assez d'eau bouillie pour remplir les jarres. Mettez les élastiques et vissez les couvercles un peu. Faites cuire à l'eau bouillante pendant 180 minutes. Procédez comme pour les fèves.

* * *

### Confitures aux poires

Pelez les poires et mettez dans un vaisseau au-dessus de l'eau bouillante, couvrez bien; une assiette en grès mise dans le vaisseau conservera le jus qui pourra être ajouté au sirop. Laissez cuire ainsi à la vapeur jusqu'à ce qu'on puisse les piquer avec une fourchette. Faites un sirop; une demi-livre de sucre pour une chopine d'eau. Mettez les fruits dans les pots. Versez le sirop dessus.

Quelles sont les mains qui n'ont ni chair ni os et dont on se sert pour écrire?—Les mains de papier.

Quelle ressemblance y a-t-il entre un poète et un buveur — C'est que tous deux s'entendent à manier le ver.

Quelle différence y a-t-il entre la Tour Eiffel et un vieux paletot? — C'est que la Tour Eiffel est colossale et que le vieux paletot est sale au col.



## Soumissions Demandées

Des soumissions seront reçues jusqu'à vendredi soir, le 25 juillet courant, par le Secrétaire du District Scolaire de Saint-Louis, No 964, pour la construction d'une école dans ce district. Les matériaux sont fournis, il ne s'agit que du travail.

Les plans et devis sont déposés chez le Secrétaire-Trésorier du District, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Les soumissionnaires devront fournir les garanties exigées par les commissaires. Les commissaires ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

OVILA CAILLIER,
Secrétaire-Trésorier.
Notre-Dame-de-Lourdes, Man.,
7 juillet 1919.

## Feuilleton de la Liberté No 5

# L'INVENTION MAUDITE

Par

**Paul Féval fils**

— Non pas, repartit le bandit, dont le ricanement sinistre se multipliait et semblait sortir de tous les coins du laboratoire. Non pas, mon brave maître; il ne faut pas qu'on puisse attribuer à l'enfer une invention qui vient du bon Dieu. Non pas, je veux que tu meures en désespéré, en maudissant celui que tu priais chaque jour.

"Ah! ah! entre nous deux s'est rouverte l'ancienne lutte du paradis, le combat du bien et du mal; mais cette fois-ci c'est le mal qui sera vainqueur.

"Tu voulais faire mentir mon nom, moine! tu voulait faire *El Angelo* d'*El Démonio*; mais j'ai été le plus fort, et tu payeras la dette des vaincus.

"Profitant de notre miraculeuse ressemblance, je vais me substituer à toi et rentrer dans la peau, ou, pour mieux dire, dans la robe et dans le rôle de Mario Montfalcone, le franciscain, le savant docteur de Spolète. Je parcourrai le monde, à la recherche du roi le plus riche et le plus affamé de carnage. A celui-là je vendrai mon secret.

"Et les siècles à venir prononceront ton nom exécré avec dégoût. Et l'histoire épouvantée relatera la vie d'un serviteur de Dieu qui consacra ses jours à trouver un moyen de peupler l'enfer."

C'en était trop, le pauvre Mario Montfalcone poussa un long cri et s'évanouit.

Mais ceci ne faisait pas le compte du bandit, dont la férocité cruauté ignorait toute pitié.

"Pas de ça, mon savant docteur, murmurait-il en secouant le blessé; pas de faiblesse, mon bon maître; il faut avoir le courage de quitter ce monde avec la plaine connaissance du mal qu'on y a fait et des plaies qu'on laisse derrière soi.

— Démon! murmura le moine en se dressant sur son coude d'un effort suprême; démon, je prie Dieu qu'il prennent en pitié ton âme et la mienne!"

El Démonio était déjà au bas de l'échelle et retirait de l'endroit où il les avait cachées la robe monacale et l'escarcelle pleine d'or.

"Il n'en aurait souci! cria-t-il. Au reste, tu n'auras pas fait fondre pour rien ta grande cornue, mon révérend. Pendant que tu avais ton doux rêve, je la remplissais de poudre. Sois donc reconnaissant envers un bienfaiteur. Je vais allumer le fourneau et t'envoyer au paradis avec tout ce que tu aimais. Après cela je te rendrai célèbre. On ne peut exiger plus d'amitié, je t'en fais juge!"

Un formidable éclat de rire du damné ponctua ses paroles.

Aux derniers mots du bandit, Mario Montfalcone s'était mis à genoux, au prix de souffrances inouïes, et maintenant, à quatre pattes, il se dirigeait vers la meurtrière, lentement, péniblement, laissant de son sang sur chaque dalle.

En bas, le fourneau s'allumait avec des ronflements formidables. La clef ouverte de la cheminée activait le tirage, et les flammes sucées par le grand air, s'élançaient au-dessus des créneaux.

"Mon Dieu, ayez pitié! Mon Dieu, soutenez-moi!" répétait Mario Montfalcone, dont la respiration sifflait et qui n'y voyait plus.

Enfin il atteignit la meurtrière. D'un suprême effort il parvint à se dresser; mais là, ses nerfs surexcités se détendirent, son corps se ploya en deux, et, la tête l'emportant, il roula dans le vide.

Le lendemain au matin, la petite ville de Spolète se transporta tout entière au lieu où s'élevait naguère la demeure princière du duc Spinelli et la tour de Satan, qu'il avait prêtée à son sorcier, le savant Mario Montfalcone.

Du château et de la tour il ne restait plus qu'un grand trou noir et quelques pierres calcinées.

Durant la nuit, une formidable explosion avait fait trembler la terre.

Toutes les maisons de la ville avaient été secouées comme par un cataclysme immense, et, aux lueurs sinistres d'un volcan, quelques habitants avaient aperçu des blocs de pierres et des poutres enflammées monter vers le ciel.

### DEUXIEME PARTIE
### CRECY
### I
### *Coup d'oeil historique*

"Ce nom de Crécy est sinistre, l'histoire ne le prononce qu'en frémissant. La France était en un de ces temps où tout semble tourner au détriment d'un empire; sa cause était grande, les défenseurs ne lui manquaient pas, la chevalerie était en sa splendeur. Un roi vaillant courait de sa personne aux premiers périls; ce roi était bon et vertueux, mais la fortune fuyait, ou plutôt Dieu envoyait à la nation une de ces fatales épreuves qu'il faut aux peuples, de loin en loin, pour les refaire." — Laurentie, *Histoire de France.*

Un an s'était écoulé depuis le terrible drame qui fait le sujet du commencement de ce récit.

Nous ne sommes plus en Italie, dans la petite ville de Spolète, mais en France, sur la côte de Normandie.

Edouard III, roi d'Angleterre, que sa haine pour la nation française talonnait toujours, avait équipé une nouvelle flotte et, à la tête de 32,000 hommes, avait pris terre à Hogue-Saint-Waast, ayant avec lui son fils le prince de Galles, alors âgé de quatorze ans.

Guidé par Godefroy, seigneur d'Harcourt, qui, suspect à la cour de France, s'était empressé d'aller lui offrir ses services et se vengeait des soupçons par des crimes, il s'était emparé de Barfleur, de Cherbourg, de Valognes, et marchait sur Caen.

Notre intention n'est pas de faire tout au long le récit de cette guerre atroce; cependant, pour en arriver au fait principal, un aperçu de la situation nous semble nécessaire.

Caen était une ville ouverte et sans rempart; un seul château la défendait. Lorsque l'on vit arriver les Anglais, qui comptaient bien piller la place et d'avance en escomptaient la richesse, l'évêque de Bayeux se jeta dans la ville avec la noblesse des environs et donna courageusement le signal de la défense.

Tout d'abord les paisibles habitants de Caen, craignant les représailles, étaient assez d'avis de se rendre sans combat; mais lorsqu'ils virent arriver à leur secours le connétable comte Raoul d'Eu et le comte de Tancarville à la tête de quelques gens d'armes, ils furent soudain enflammés par la fièvre du patriotisme et jurèrent de se battre jusqu'à la mort.

C'était déjà un assez beau résultat. Raoul d'Eu en rêvait un meilleur. Le courageux connétable rêva que, aidé par cette milice bourgeoise, il pourrait peut-être arrêter les Anglais et les reconduire au pas de course jusqu'à leurs vaisseaux. Dans cette intention, il n'épargna ni ses jours ni ses nuits pour leur apprendre à porter convenablement les armes.

Ces pauvres bourgeois, tout fiers de ce nouvel état, eurent le tort de se prendre au sérieux.

Ils ne parlaient rien moins que d'aller prendre Edouard au milieu de ces chevaliers; mais, au premier choc de ceux-ci, ils s'éparpillèrent dans toutes les directions comme une volée de canards.

Seuls contre mille, le connétable et Tancarville se battirent comme des enragés. Leur valeur, hélas! ne pouvait pas servir contre le nombre; ils furent faits prisonniers.

Lorsque les soldats ennemis pénétrèrent dans les rues, les bourgeois de Caen, honteux de leur faiblesse et revenus d'une première stupeur, des fenêtres de toutes les maisons firent pleuvoir sur eux une grêle de pierres et de flèches.

A la rigueur ceci pouvait être utile, si les Anglais n'avaient pas été si nombreux; mais, rendus furieux par la mort de quelques-uns des leurs, ils mirent la ville à sac, et peut-être que tous les habitants en auraient été passés au fil de l'épée, si Godefroy d'Harcourt, tardivement repentant, n'avait été supplier Edouard de mettre un terme à toutes ses vengeances.

Edouard, lui, ne demandait pas mieux; ce qu'il voulait, en somme, c'était de l'argent et de la gloire.

Ayant atteint la seconde partie de son but, il s'y prit du mieux qu'il put pour assurer le succès de la première.

Tout d'abord trois cents bourgeois des plus riches et soixante chevaliers furent enlevés pour leur faire payer rançon, et on les envoya en Angleterre en compagnie d'un immense butin. Tancarville et Raoul d'Eu furent du nombre des exilés.

C'est ainsi qu'Edouard s'entendait à remplir son escarcelle.

Il ne devait pas s'arrêter en si bon chemin: il lança son armée sur la route de Rouen, espérant s'en emparer aussi facilement que des autres villes.

Mais là devaient s'arrêter, pour un moment au moins, ses commodes victoires. Le jeune comte Jean d'Harcourt, frère cadet du transfuge et aussi fidèle que son aîné était félon, commandait dans cette place et résista héroïquement.

Il résista assez pour laisser au roi de France le temps d'accourir en personne à son secours.

# Pour Lire au Foyer le Dimanche

## EVANGILE

### VIIIme dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, XVI, 1-9)

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui d'avoir dissipé son bien. Il le fit venir et lui dit: Qu'est-ce que j'entends dire de vous? Rendez-moi compte de votre administration; car je ne veux plus désormais que vous gouverniez mon bien. Alors l'économe dit en lui-même: Que ferai-je, puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien? Je ne puis cultiver la terre, et j'aurais honte de mendier. Je sais ce que je ferai, afin que, quand on m'aura privé de mon emploi, je trouve des gens qui me reçoivent chez eux. Il fit donc venir l'un après l'autre tous les débiteurs de son maître, et il dit au premier: Combien devez-vous à mon maître? Cent barils d'huile, répondit celui-ci. L'économe lui dit: Tenez, voilà votre obligation, asseyez-vous vite, et faites-en une de cinquante. Il dit ensuite à un autre: Et vous, que devez-vous? Celui-ci lui répondit: Cent mesures de froment. Tenez, lui dit-il, voilà votre billet, faites-en un de quatre-vingts. Le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi en homme intelligent; car les enfants du siècle sont plus habiles dans la conduite de leurs affaires que les enfants de lumière. Et moi, ajouta Jésus, je vous dis aussi: Employez les richesses d'iniquité à vous gagner des amis, afin que, quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles.

## LA DENIGROMANIE

Un jour par an, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, les Canadiens-français se font des compliments et se vantent entre eux. Le reste de l'année, beaucoup d'entre eux se dénigrent. Trois cent soixante-quatre jours durant, ils se rapetissent pour mieux se convaincre que les autres sont grands.

J'ai demandé à maintes reprises à ces compatriotes intelligents, observateurs, sincères, l'origine et l'explication de cette manie.

Quelques-uns m'ont brutalement répondu: "C'est une mentalité de Zoulous!" et n'ont pas cherché plus loin. M'est avis qu'ils se trompent; car les Zoulous, m'affirme-t-on, pour être bien peu nationalistes et peu civilisés, ne sont pas du moins *compatriotophages*.

D'autres, greffant un sourire sur leur réponse, m'ont dit: "Les Canadiens n'ont jamais su faire une comparaison. C'est un art, vous savez!" Dites leur qu'une chose venue de loin est "autre" que la leur, ils vont conclure: donc elle est "meilleure". Un de mes amis, qui se pique de psychologie, m'a expliqué cette réponse simpliste, ou du moins il a essayé de l'expliquer: "Pardon, m'a-t-il dit, une chose ne leur paraît pas meilleure parce qu'elle est autre; mais en méprisant ce qu'ils ont et en se méprisant eux-mêmes, ils savent bien, inconsciemment peut-être, que ça ne change ni eux, ni les autres, ni rien, qu'ils restent ce qu'ils sont et gardent ce qu'ils ont; tandis qu'en admirant les autres, en les vantant, eux et tout ce qui vient d'eux, ils se persuadent, plus inconsciemment encore, qu'ils vont se l'ajouter. Et dès lors, ce n'est pas parce que c'est "meilleur" qu'ils le préfèrent; mais parce que deux font plus qu'un... comprenez-vous?"

Oui, il me semble que je comprends. Il me semble même que je comprends deux choses: la première, ce que vous dites; la deuxième, que ce n'est pas vrai. C'est trop subtil.

D'autres encore cherchent une réponse à ma question en procédant par élimination: a) Ce n'est pas par humilité, car les dénigreurs ne se dénigrent pas eux-mêmes d'ordinaire. Ils démolissent leurs compatriotes et montent sur leurs ruines pour se vanter; "Nos gens sont inférieurs, rétrogrades, mais je ne suis pas, moi, comme eux: vous le voyez, je m'en distingue, je les domine, je les corrige." b) Ce n'est pas par dévouement à ceux de leur race et pour les encourager à monter, car il n'y a rien de déprimant comme le mépris et le dédain. Le peuple est un peu comme l'enfant d'école à qui son maître répète sans cesse: Tu n'es pas comme les autres, tu n'es pas intelligent, tu es un imbécile. Le pauvre enfant finit par le croire et reste imbécile. — c) Ce n'est pas par amour sincère pour les humbles, car de toutes les catégories de menteurs, il n'en est pas une qui crie plus fort son amour pour les petits, et qui donne moins de sa bourse et paie moins de sa personne que la catégorie des dénigreurs. Observez un peu certaine campagne d'éducation... vous verrez.

Et l'éliminant souvent continue... continue... Toute une théorie de *Canadiens* mangeurs de *Canayens* défile à mes yeux, sans m'apporter la réponse cherchée.

Quand je veux m'amuser, me disait un jour un vieux camarade de collège, — qui pourrait, avec son esprit, si seulement il le voulait, fournir d'excellents remèdes à notre dénigromanie: il préfère rire et s'en fâcher, — je fais causer du Canada et des Canadiens trois ou quatre types prétentieux, ignorant le Canada, les Canadiens, eux-mêmes et leur propre ignorance. Je prends l'une de nos institutions — sans y mettre le nom et encore moins celui des prêtres ou des Soeurs qui la dirigent, — et je la place en plein dans l'Ontario, puis j'en fais l'éloge. Et mes types de s'exclamer: "Nous sommes trop bêtes, nous autres les Canadiens français, pour en faire autant!" J'attrape ensuite un industriel de Québec, de Chicoutimi, de Montréal ou d'ailleurs, ou l'un de nos hommes d'affaires, sans le nommer toujours, et j'exalte ses succès. — "Oh! les Anglais: leur formation leur met ça dans le bras!"

L'autre jour, au club, je leur racontai comment un célèbre éducateur, Bird S. Coler, avocat de Brooklyn, venait de démontrer dans un article superbe et courageux, la nécessité "d'arracher l'éducation des mains des politiciens incapables et malfaisants qui l'ont étranglée jusqu'ici", pour la remettre à la direction "d'un groupe d'hommes indépendants, honnêtes, instruits, choisis en dehors de la politique, dans les rangs divers de la société". Ils ont applaudi, sans s'apercevoir que je leur faisais avaler notre Conseil de l'Instruction publique.

Dès qu'ils s'en seront aperçus, ils décrieront notre Conseil comme une vieille institution rétrograde.

Avouez que de pareilles sottises peuvent amuser un ironiste. Mais cela ne répond à rien. Notre manie du plagiat et du dénigrement n'en reste pas moins inexplicable.

Avez-vous un peu voyagé? Dites: avez-vous rencontré un seul peuple, une seule race, une seule tribu, prenant un pareil plaisir à s'amoindrir, à paraître infirme, à se ridiculiser, à se diffamer devant les étrangers?

Le chauvin fait sourire; mais on se plaît au moins à reconnaître en lui l'excès d'une vertu. Le chauvinisme naît d'une fierté mal réglée et des battements excessifs d'un coeur de patriote. Au sourire qui s'en moque se mêle de l'admiration. Au sourire qui accueille le dénigrement ne sauraient se mêler que la tristesse et le mépris.

Au lieu de s'amoindrir et de s'exagérer leur impuissance, les plus petits peuples d'Europe se découvrent leurs qualités, ils les développent et se les prêchent. Quand leurs défauts leur apparaissent trop évidents, ils se hâtent de se comparer à d'autres, pour en trouver de plus grands. Ils cultivent ainsi, sans s'aveugler sur leur propre compte, des préférences pour leurs compatriotes. Ils sont pour les leurs des maîtres de confiance, ce qui est encore la bonne façon d'être des professeurs de supériorité.

Les Américains savent tout ce qu'ils sont, — et ils ne viennent pas se vanter chez nous de ce qu'ils ne sont pas.

Les Iroquois ne commettaient pas contre eux-mêmes une pareille trahison.

En vérité notre cas est anormal, unique, navrant. Il relève de la pathologie sociale. C'est plutôt aux médecins qu'il faut demander son nom.

On ne trouverait même aucune indice pour le diagnostiquer, si on ne remarquait, chez les dénigreurs-en-chef, une antipathie sournoise pour le clergé, une haine dissimulée pour tout ce qui tient à l'Eglise et à son influence; et, chez les quelques catholiques qui les suivent, benêts, intéressés, myopes et peureux, cette crédulité honnête et ignorante, cette envie de paraître dans le train et de ne pas nuire à leurs affaires, qui faisaient dire d'eux, injustement, par l'un des "dénigreurs-en-chef, qui les bernent: "Ce sont de très respectables niais."











### Journal défendu

Acheter et lire un journal défendu par l'autorité diocésaine parce que ce journal blasphème continuellement l'Eglise, la morale chrétienne, la Révélation, est une faute grave. Personne ne peut s'excuser en prétendant qu'il lui faut connaître le pour et le contre.

Vous êtes-vous accusé de cette faute à votre confession pascale?

Si vous refusiez de promettre solennellement de ne plus donner ce scandale, de ne plus encourager les ennemis de Jésus-Christ, aucun confesseur ne pourrait vous absoudre.

### Protestants en France

Sous ce titre: "Chiffres", le second numéro du *Petit Bulletin du Diaconat* publie la statistique suivante:

"En 1560, le protestantisme français comptait plus de 2,150 églises, plusieurs très importantes, et plusieurs dans un même localité, avec une population protestante d'environ 3 millions d'âmes, sur une population française totale de 20 millions d'âmes (soit 15 pour 100).

"Aujourd'hui, le protestantisme compte environ 800 ou 900 églises, dont plusieurs très petites, et plusieurs dans la même localité, avec une population protestante d'environ 500,000 âmes (je n'ose pas dire 500,000), sur une population française totale de 40 millions d'âmes.

"Et voici ce que ces chiffres signifient: Si la population de la France était restée stationnaire, en passant de 3 millions à un demi-million, au lieu d'être le *septième* de la population de la France (soit 15 pour 100) le protestantisme serait devenu un *quarantième* (soit 2½ pour 100.) — Mais la population de la France ayant doublé, le protestantisme n'est plus que un *quatre-vingtième* (soit 1¼ pour 100).



### L'index

La loi par laquelle l'Eglise prohibe la lecture des livres à l'*Index*, oblige en général même ceux que cette lecture ne troublerait pas. La loi est portée pour le bien général. L'Eglise restreint notre liberté pour le bien commun. Quel est votre respect de cette prescription de l'Eglise? Pourquoi gardez-vous sans aucune autorisation, dans votre bibliothèque, des livres proscrits? Chrétien, pourquoi laissez-vous figurer parmi les vénérables inspirateurs de vie et de beauté morale, des malfaiteurs et des insulteurs de vos croyances les plus chères?

### Comment on bâtit un clocher

Missillac, dans la Loire-Inférieure, possède une belle église neuve mais qui n'avait pas encore de clocher. Lors d'une mission, le prédicateur eut confiance dans la vertu des paroissiens qu'il avait évangélisés avec tant de dévouement; il leur dit, à la fin:

— Mes chers amis, vous avez une belle église, mais elle n'a pas de clocher, et cela ne fait pas honneur à la paroisse. Il vous faut un clocher, et il ne tient qu'à vous de l'avoir. L'argent vous manque; trouvez-le, cela vous est facile. Voyons, les hommes; tous les dimanches, vous buvez plusieurs chopines de vin; eh bien, privez-vous, chaque dimanche, d'une chopine, mettez-le dans le tronc pour la construction du clocher.

Les hommes de Missillac sont de braves gens; ils comprirent l'invitation, et ces bons chrétiens firent un miracle. Aux noces de Cana, Notre-Seigneur n'a-t-il pas changé l'eau en vin? eux, les hommes de Missillac, ils changèrent le vin en pierres, et ils eurent un clocher qui s'élève gracieux dans les airs.







---

Quand les deux armées furent en présence, Philippe de Valois offrit la bataille; mais le roi anglais, qui se donnait déjà des airs de vainqueur, fit répondre qu'il ne l'accepterait qu'à son heure, et bien plus près de Paris, pour pouvoir y entrer ensuite.

En effet, tournant pendant la nuit l'armée française, il se mit à remonter le cours de la Seine, pillant et brûlant tout ce qui se trouvait sur son parcours.

Pont-de-l'Arche, Vernon, Meulan, Louviers, flambèrent.

Arrivé à Poissy, il envoya ses troupes incendier le château de Saint-Germain, les bourgs de Nanterre, de Rueil, et tous les villages jusqu'à Neuilly.

On peut dire que depuis la prise de Paris par les Normands, jamais les Parisiens n'avaient eu une si belle peur. En voyant les flammes s'élever tout autour des murs, ils crurent sincèrement que rien désormais ne pourrait résister à la colère d'Edouard III et à la valeur de ses armes.

Pendant cela, Philippe de Valois semblait frappé d'un découragement fou; portant sur ses traits la plus noire tristesse, fatal indice de ses malheurs, il allait et venait entre Saint-Denis et Poissy, Poissy et Paris.

Néanmoins son découragement était un peu trop prématuré. Il est vrai que son armée avait suivi celle d'Edouard tout le long de la Seine, sans pouvoir arrêter ses ravages; mais une autre s'était formée à Saint-Denis, le souverain anglais, se jugeant trop faible pour leur résister, commença à rétrograder.

C'est à ce moment-là même, où l'avantage commençait à lui revenir, que se montra la véritable folie du roi. Il allait par les rues de Paris, dit la chronique, racontant au peuple ses alarmes et disant qu'il était trahi. "Aussi le peuple murmurait, disant que cette manière d'aller et de revenir était, en effet, une véritable trahison, et ils pleurèrent avec raison." Grandes chroniques.

Si, au lieu de se lamenter ainsi, Philippe de Valois eût suivi son ennemi, il l'eût anéanti sans grande peine.

En effet, après avoir dévasté le faubourg de Beauvais, Edouard se trouva arrêté par la Somme, au pont de Rémy, gardé par les douze mille hommes de Godemar du Fayt.

Sans la trahison d'un prisonnier, qui, pour racheter sa liberté, lui indiqua un gué, le roi anglais n'eût peut-être jamais revu ses Etats.

Mais, une fois de l'autre côté de la Somme, il eut tout le loisir de se fortifier sur une colline dominant le bourg de Crécy.

Il avait alors avec lui trente mille archers et quatre mille hommes d'armes.

C'est là que devait se décider la fortune de France...

II

*Le sombre chevalier*

Parti le matin même d'Abbeville sous une pluie battante, à la tête de sa grande armée, qui marchait joyeuse, bannières déployées, Philippe de Valois ordonna de faire halte à une lieue environ du camp anglais, et envoya quelques-uns de ses chevaliers pour éclairer les positions de l'armée ennemie.

Au nombre de ces chevaliers se trouvait un nommé Vincente Malatesta, qui se disait Sicilien d'origine et était au service d'un prince italien, le duc Spinelli.

Arrivé depuis peu à la cour de France avec son maître, ce Vincente Malatesta était une vivante énigme.

Il passait pour connaître beaucoup mieux les mystères de la science que les beaux coups d'épée.

Et pourtant c'était un héroïque combattant, contre lequel nul n'eût essayé de se mesurer en lice et seul à seul.

A propos des étonnants prodiges qu'accomplissait sa science, on contait de lui une cure merveilleuse.

Le duc Spinelli, son maître, ayant perdu ses deux bras dans un incendie formidable suivi d'une explosion inexplicable, il lui avait fabriqué des bras mécaniques, desquels l'Italien se servait avec prodigieuse facilité et une habileté incontestable, comme pouvaient en témoigner tous les cadavres des ennemis qui passaient à portée de sa redoutable masse d'armes.

A dire vrai, aucun n'aurait su dire d'où venait et quel était cet homme, qui fuyait de parti pris la société de ses compagnons et menait une vie rigoureusement austère.

Peu connaissaient son nom; aussi, à cause de la noirceur uniforme de son armure, tout en acier bruni, depuis les jambières jusqu'au casque, l'avait-on surnommé *le Chevalier noir*, ou mieux *le Sombre chevalier*; car il n'était pas jusqu'au panache qui ombrageait son coursier qui ne fût de couleur foncée.

Les mieux renseignés ou les plus bavards parlaient, en le désignant, d'un certain Mario Montfalcone, alchimiste du duc Spinelli, à l'époque où celui-ci étaient encore païen, et qui avait été emporté un beau soir par Satan, justement dans cette nuit funeste où le vieux duc avait laissé ses deux bras de chair et d'os sous les ruines de son château de Spolète, en même temps qu'il se sentait touché par la grâce.

Mais ceux qui disaient cela n'étaient point nombreux et parlaient tout bas; car ce terrible homme avait une telle façon de regarder, sa prunelle brillait d'un éclat si farouche derrière la grille baissée de son casque, et sa grande épée, plus lourde qu'une enclume, lui semblait si légère, qu'il inspirait une terreur superstitieuse aux moins timorés.

La pesante masse d'armes du duc et l'amitié du roi de France n'étaient point non plus étrangères à ce respect.

En effet, depuis la venue de ces deux hommes à sa cour, Philippe de Valois avait avec eux des conférences particulières et fort longues.

Il semblait avoir une confiance exagérée dans la fidélité et le talent de Vincente Malatesta.

Vincente Maltesta avait donc demandé au roi d'accompagner les chevaliers chargés d'aller en reconnaissance, ce qui lui avait été accordé.

En quittant Philippe de Valois, les princes du sang, les chevaliers, les hommes d'armes, tout le camp enfin avait pu constater que le roi serrait cordialement la main du Sombre chevalier et lui parlait avec bonté.

Le duc Spinelli, prince de Spolète, attendait son fidèle compagnon près de la tente royale; il put donc entendre les dernières paroles du roi, et quoique ces paroles fussent extravagantes et mystérieuses, il n'en fut nullement étonné.

"Allez, Mario Montfalcone, disait Philippe de Valois, et que Dieu vous conduise, mon bon père! Peut-être qu'Edouard, moins soucieux que moi de la vie de ses semblables, aura pu accepter les propositions de ce misérable. Allez donc, mon savant père, et faites justice du damné. Pour moi, si vous échouez dans cette tâche difficile, si votre dévouement est inutile et que vous ne reveniez pas, je jure ma foi de gentilhomme et mon espoir de chrétien que je remplirai vos dernières intentions en vengeant votre mort!"

Après avoir embrassé son vieux maître, Vincente Malatesta sauta sur son cheval, dont la robe était aussi sombre que sa propre armure et qui, pour cette raison, avait été nommé Erébus par les quelques lettrés que comptait l'armée française.

Le noble animal s'enleva tout aussitôt dans un galop furieux et rejoignit bientôt les chevaliers de France, qui étaient partis sans l'attendre.

Vincente Malatesta galopa pendant un grand quart d'heure à la tête de ses compagnons sans se mêler à leur conversation. Soudain il poussa une sourde exclamation, et sa main, violemment contractée, fit saigner le mors d'Erébus, qui se cabra.

Les chevaliers de France venaient d'arriver sur le sommet d'une petite colline d'où la vue embrassait une grande étendue de pays et découvrait, entre autres, tout le camp anglais, dont les tentes étaient échelonnées sur le versant sud du monticule de Crécy.

On pouvait aisément distinguer quelques employés à un travail bizarre; ils poussaient devant eux des barils ou charroyaient des caisses qui toutes allaient se ranger auprès de longs tubes de métal, hissés sur des madriers ayant la forme de croix de Lorraine.

"C'était la vue de ces longs tubes de métal qui avait arraché une sourde exclamation au chevalier noir.

Le rayon aigu de sa prunelle, semblable à deux chalumeaux de flamme, passait au travers des grilles de son casque, paraissant vouloir fondre, à distance, le fer de ces inexplicables machines.

Vincente Maltesta compta jusqu'à quarante de ces tubes, rangés en bon ordre sur la façade du camp.

"Chevaliers du roi de France, cria-t-il alors de cette voix vibrante qui faisait frémir les armures, vous voyez ces machines assises sur des tréteaux, ces machines à l'air inoffensif dont vous ne vous expliquez pas l'usage. Eh bien! ces machines, inventées par un démon et sorties de l'enfer comme celui qui les fit, vont, à l'heure du combat, porter la foudre dans nos rangs, et anéantir l'armée royale en couchant dans la plaine des régiments entiers."

Un éclat de rire des chevaliers français accueillit cette étonnante déclaration.

"La science de votre pays, messire le Syracusain, commença l'un d'eux, n'est pas la même que celle du nôtre. Ces engins qui pourraient faire fuir des Italiens, ne font que nous amuser, nous autres Français. N'ayez peur, chevalier Malatesta; lorsque vous nous verrez courir, la lance en arrêt, sur le camp anglais, on retournera lestement, pour nous arrêter, ces machines, qui sont sans doute des barrières d'une nouveau genre.

— Insensés!" gémit le Sombre chevalier en se dressant sur ses étriers.

(*A suivre*)

# LA PERSECUTION AUX ETATS-UNIS

**Un projet de loi qui supprimerait la liberté de la presse non anglaise. — Sur les pas de la Prusse germanisante et la dépassant. — La stupidité de prétendus patriotes.**

Des esprits étroits et sectaires continuent à prôner une américanisation mal comprise, injuste et insultante au suprême degré pour les personnes d'origine étrangère dont on affecte de méconnaître, et les bonnes intentions, et la loyauté, et les services immenses rendus par elles dans tous les domaines de l'industrie et du commerce.

Aujourd'hui c'est le sénateur Myers qui, devenant leur porte-parole, leur agitateur politique et leur chef officiel, essaie de faire commettre à ses collègues du Sénat la plus grande iniquité et la plus noire ingratitude dont on se soit jamais rendu coupable envers les américains d'origine étrangère formant vingt-huit pour cent de la population des États-Unis. Croyant servir le pays, nous voulons bien le penser, il fait oeuvre de tyran et peut, par ce néfaste esprit, conduire la République aux pires catastrophes en jetant la zizanie dans la population et en fournissant ainsi d'encourageants appâts au bolchevisme toujours aux aguets.

Par un arbitraire projet de loi déjà lu deux fois au Sénat américain et renvoyé au comité judiciaire il veut, d'un seul vote, signer l'arrêt de mort de tous les journaux, publications et revues publiés en langues étrangères.

Mais voici le texte dudit projet de loi:

*BILL.*

*Pour interdire aux journaux, publications et revues imprimés en langues étrangères, l'entrée à la poste des Etats-Unis.*

*Sec. 1. Quil soit adopté par le Sénat et la chambre des représentants des Etats-Unis d'Amérique réunis en congrès:*

*Qu'il soit illégal d'admettre, de transporter ou de laisser circuler dans les postes des Etats-Unis tout journal, revue ou publication imprimé dans une langue étrangère;*

*Qu'il soit illégal pour tout employé du département des postes des Etats-Unis de recevoir, transporter ou livrer, ou expédier par la poste tout exemplaire de ces journaux, revue, publications.*

*Il sera du devoir du directeur général des postes des Etats-Unis et de tout autre fonctionnaire ou employé du département des postes des Etats-Unis de mettre en vigueur les clauses de cet acte et tout fonctionnaire ou employé qui, sciemment, les violera, sera coupable d'un délit.*

*Sec. 2. Il sera illégal pour toute personne de déposer à la poste des Etats-Unis ou à un bureau de poste des Etats-Unis tout journal, revue ou publication de ce genre et toute personne qui le fera sera coupable d'un délit.*

Si nous n'avions le texte du projet de loi sous les yeux nous ne pourrions croire à une telle ostracisation des langues étrangères, si contraire d'ailleurs, au bien-être, à la bonne harmonie et à la prospérité matérielle et morale du pays. Celui-ci possède une force exceptionnelle due aux citoyens d'origine étrangère qui, en maniant l'anglais, maitrisent à peu près toutes les langues parlées. C'est là un avantage que bien des nations puissantes nous envient. De toute évidence, le sénateur Myers, et ses partisans en sont gênés. Ils préféreraient sans doute voir rétrograder leur patrie dans la sphère de l'ignorance alors qu'actuellement le monde entier devient de plus en plus polyglotte. En vérité, les Etats-Unis avec leur langue unique feraient belle figure, plus tard, dans l'univers... Myers et ses adeptes ont-ils songé à cette éventualité.

Ont-ils songé aussi que l'adoption d'une telle loi tuerait immédiatement toutes les publications de langues étrangères, annihilerait le travail de plusieurs générations, exposerait gravement la véritable américanisation des immigrants, nuirait à la bonne entente des citoyens de diverses origines, jetterait un profond malaise dans le pays et serait enfin la perpétration de la plus flagrante injustice vis-à-vis de plus d'un quart de la population totale de la République?

S'ils n'ont pas songé à ces éventualités, grosses de conséquences, nous espérons que le Sénat, lui, y réfléchira à deux fois avant de consacrer le sectarisme de Myers et de mettre ainsi la République américaine sur le sentier des désastres nationaux.

Les journaux de langue étrangère méritent réellement de la Patrie. En tout temps ils ont noblement fait leur devoir et prêché l'esprit américain aux nouveaux venus. Ils ont toujours dirigés, avec une maitrise digne d'éloges, les millions d'immigrants réfugiés sur le sol de la libre Amérique; ils leur ont tracé leurs devoirs nouveaux, les ont modérés et assagis dans les mouvements populaires.

Au cours des années terribles que nous venons de traverser ils ont fait comprendre aux citoyens des diverses races venus de tous les pays la nécessité de faire la guerre, de former un bloc compact et homogène contre l'ennemi, de souscrire généreusement aux cinq emprunts nationaux.

Grâce à leur zèle, à leur dévoument et à leur patriotisme ils ont participé, avec au moins tout autant de mérite que les journaux de langue anglaise, au maintien de l'*Union sacrée* et au triomphe définitif des idées américaines. Leur succès est surtout fort significatif chez ceux des immigrants fraichement débarqués ayant encore de nombreuses attaches de parenté avec des pays en guerre contre le nôtre.

Avec un ensemble parfaits ils se sont opposés avec la dernière énergie à l'invasion du bolchevisme dont ils ont démasqué les doctrines perverses.

Enfin, fidèles au drapeau et à la République américaine ils ne cessent d'enseigner à leurs lecteurs de les respecter, de les aimer et d'être à jamais loyaux à tous deux pour le bien commun de tous les Américains.

Voilà l'oeuvre des journaux, publications et revues dont quelques fanatiques cherchent la mort.

Nous avons le ferme espoir, qu'à Washington, où l'on connait l'action de la presse de langue étrangère on ne laissera pas commettre une si flagrante injustice et un si grand crime. S'il en était autrement, les vrais amis de la liberté pourraient douter, avec raison, de la grandeur des destinées de ce pays. Ce serait en tout cas, une très lourde faute politique dont la République ne tarderait pas à recueillir les funestes et tristes résultats.

Au nom de la liberté, au nom de plus d'un quart de la population, au nom surtout de trois millions et demi de Franco-américains parlant le français, au nom même des Etats-Unis nous protestons contre un tel projet de loi. Enfin, au nom de la justice dont nous le croyons animé et au nom des sacrifices sanglants faits sur les champs de bataille par les citoyens dont on veut proscrire la langue maternelle, nous demandons au Sénat américain de ne pas adopter le bill Myers.

—L'*Union*, Woonsocket, R. I.



### Examen de fillettes

— "Qu'est-ce que le nez?
— Un organe.
— Qu'est-ce qu'un organe?
— Un petit orgue... A preuve le nez à bon papa quand il dort!"

Quelle est la lettre où l'on trouve du lait, du beurre, du fromage et de la crême? — La lettre i.



### *LE DOCTEUR COLLIN*

Le major L.-D. Collin est revenu de France il y a une dizaine de jours. Médecin et chirurgien, il reprendra bientôt la pratique.



MAJOR L. D. COLLIN



### Les libéraux contrôlent les provinces

Ottawa, 25. — La défaite du gouvernement conservateur de l'Ile du Prince-Edouard, aura pour résultat que huit des neuf premiers ministres provinciaux seront présents à la convention libérale nationale qui aura lieu à Ottawa les 5, 6 et 7 août. Une invitation a déjà été annoncée, à M. John H. Bell, le chef du parti libéral dans l'Ile du Prince-Edouard.

M. Bell tout naturellement devra former un cabinet pour l'Ile et il assistera à la convention à titre de premier ministre provincial. L'Ontario est actuellement la seule des provinces de la Puissance qui ait une administration conservatrice.

Le choix du président de la convention soulève beaucoup de discussions. Il est fort probable que deux présidents soient nommés, un de langue française et un de langue anglaise: on avance les noms de Sir Lomer Gouin, le premier ministre du Québec, et le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Murray. Aucun choix officiel ne sera cependant fait avant la réunion du comité national à la fin du mois.

### Démobilisation en France

Paris, 25. — Toutes les réserves de l'armée française, y compris la classe de 1917, seront démobilisées au milieu d'octobre, d'après les plans du gouvernement publié aujourd'hui. Ceux qui resteront en service seront ceux des classes de 1918, 1919 et 1920.

Avant la réunion du parlement il est annoncé que le premier ministre Clemenceau, comme ministre de la Guerre, et le général Pétain, vont soumettre un plan pour la réduction du service militaire. Ceci, déclare-t-on, réduirait l'armée active à deux classes au moins.

Qu'est-ce qui avale de l'eau salée pendant sa vie et de l'eau douce après sa mort? — Une éponge.

Quel est le plus grand ennemi des poissons? — Le juste, puisqu'il pêche sept fois le jour.

Qu'est-ce qui va, qui vient et cependant ne quitte pas sa place? — Une porte.

# En Province

## N.-DAME DE LOURDES

Il nous a été donné de vivre, ces jours derniers, une vie publique intense, une vie de paroisse réconfortante: c'est ce dont je voudrais faire part aux bienveillants lecteurs de la *Liberté*. Ces événements sont déjà quelque peu loin, mais je me console en pensant que tous nous aimerons à repasser en mémoire des heures palpitantes d'intérêt, chacune à leur manière.

Par ordre de date, je signale d'abord que Monseigneur notre archevêque descendait des chars, lundi, 7 juillet, à notre trop petite gare. Le R. P. Antoine était là avec son auto. Mais pourquoi la visite du chef du diocèse à ce moment? Les gens de Lourdes le savent. Une quadruple profession religieuse devait avoir lieu dans l'église paroissiale, le mardi 8 juillet. Quatre Soeurs du Couvent des Chanoinesses allaient prononcer leurs voeux temporaires, et Sa Grandeur avait daigné venir présider la cérémonie.

Le matin, à 8 heures, la cloche réunissait bon nombre de personnes, parents et amis. L'élément féminin dominait, car de telles cérémonies parlent et aux yeux et au coeur de ces sortes de personnes. Monseigneur fit lui-même le sermon de circonstance, où la profondeur des pensées, le mouvement de la voix, etc., attirèrent l'attention des auditeurs: c'est toujours profondément attachant de voir des personnes que le monde auraient favorisées, renoncer par voeux aux attraits qui captent tant d'âmes en les trompant souvent ( car les déboires ne manquent pas dans les familles où, tout d'abord, il y avait espoir apparent de bonheur.)

Les nouvelles professes, dont je me suis procuré les noms, sont: Soeur M.-Céline Payette; Soeur M.-Bernard Baril; Soeur M. de la Trinité Jolicoeur; Sr M.-Emilie Collin. Elles chantèrent sur un ton fort touchant la formule de leur donation, puis se prosternèrent comme pour disparaitre à nos regards. Monseigneur célébra ensuite la messe.

Sa Grandeur devait, d'après son programme, quitter notre paroisse dans la journée, mais sur les instances du R. P. Antoine, Monseigneur consentit à être de notre fête de Saint-Jean-Baptiste qui devait avoir lieu le lendemain.

La Saint-Jean-Baptiste!. Mais ce seul mot réveille dans le coeur de nous autres, Canadiens, tout un monde de sentiments patriotiques et religieux. Que ne nous est-il donné de jouir pleinement de tous nos droits dans un pays où nous fûmes les premiers et où nos compatriotes ont tant fait pour la colonisation et la civilisation dans le plein sens du mot.

Je voudrais connaitre l'art de peindre par la plume; je dirais comment, cette année, nous célébrâmes avec pompe notre fête nationale, rehaussée par la présence de celui qui porte si dignement et si haut nos gloires nationales. Oui, nous fûmes gâtés de posséder cette fois notre admirable archevêque. Je ne veux pas essayer de résumer même le célèbre discours que nous entendîmes à l'église. Le thème, tout le monde le suppose: Rôle de saint Jean dans l'Eglise; rôle de notre race dans le pays; appel à la bonne entente entre les nouveaux arrivés qui parlent notre langue et nous, afin de faire la même oeuvre de civilisation chrétienne, etc. Monseigneur nous tint sous le charme de sa parole du commencement à la fin de son discours, nous faisant aimer notre pays et ses oeuvres, et à tenir bon envers et contre toutes les machinations de nos ennemis, ennemis de la langue et de la religion: celle-ci nous soutient et seule peut faire de nous de vrais citoyens.

La grand'messe fut suivie par un grand nombre de personnes. Monseigneur ne prêcha donc pas dans le désert. Mais avant la messe, on avait fait la procession d'usage, qui introduit dans l'église le petit Jean-Baptiste avec son agneau. Cette année, le petit Jean-Baptiste était le dernier garçon de M. Eustache Lafrenière, qui se tint admirablement durant toute la messe. La fanfare avait accompagné le "char d'honneur" en jouant un bel air de marche religieuse.

La messe finie, on se rendit en procession sur le terrain du pique-nique, si l'on veut excuser ce mot de la circonstance. Je ne m'attarderai pas à raconter les menus détails de notre célébration en plein air. Je résume les faits du diner et de l'après-diner en disant que les tables furent excellemment servies, que la fanfare agrémenta les jeux par de joyeux airs et que les joutes, les jeux, attachèrent vivement tous ceux qui étaient présents: courses pour hommes, pour "buggies", où notre Père Curé prit part avec succès, et jeu de la baile au camp (baseball). Ce dernier attire toujours les curieux. Notre équipe gagna dans un premier tournoi; elle perdit dans un deuxième contre les habiles joueurs de Somerset. Nos joueurs ne sont pas assez entrainés, sans cela ils auraient du succès, car ils semblent bien adroits. Un ordre parfait régna durant cette célébration. On a dit que de la liqueur enivrante avait été offerte à... des biberons, sans doute. Heureusement que la chose ne prit pas. On n'a pas besoin de liqueur, nuisible sous tous rapports, dans nos fêtes. Qu'une autre fois les profiteurs restent chez eux.

* * *

Enfin, j'ai à dire que le soir du dimanche, 13 juillet, les membres de la Fanfare de notre paroisse nous donnèrent un magnifique régal: Drame, comédie et musique. Le public qui se rendit là m'est témoin que tout se passa de façon à plaire. Les acteurs avaient de beaux costumes, ce qui relevait leur admirable diction et "action", — ne sont-ils pas acteurs?

Salle archicomblé; on dut priver plusieurs du plaisir de voir ou d'entendre, faute de place. Ne faudra-t-il pas répéter cette pièce, ces pièces, pour l'avantage de ceux qui ne purent entendre ou venir ce soir-là?...

Le drame avait pour titre: "Le Spectre de Châtillon". Il retrace un fait historique de haut intérêt. La comédie: "La grosse caisse", est d'un attrait considérable et fort désopilante. Les MM. Saclens jouèrent la pièce "Virgamelle et Patrouillot" avec le savoir-faire scénique que nous leur connaissons ici.

Présents aux chaises d'honneur: MM. les curés de Somerset et Mariapolis, les abbés H. Messier, Louis Brodeur, le R. P. Morlat, C.R.I.C., le Père Simon Nivon, de Saint-Léon.

Avec le R. P. Augustin, qui remercia et les musiciens et les auditeurs, dimanche dernier, je dis un cordial merci de ma part. Pour l'avoir entendu dire, je déclare ici que nous avons ici de fameux éléments de fanfare et d'acteurs. Les pièces jouées en sont la preuve; les morceaux de musique viennent confirmer l'autre déclaration. Nous ne demandons qu'une chose: Continuation de succès pour tous; et au chef de la fanfare, je dis: Sous peu vous aurez des artistes qui vous feront honneur.

Que les lecteurs veuillent pardonner la pesanteur de ce narré. Des plumes plus élégantes et plus instruites devraient entreprendre le travail qui ajouterait beauté aux splendides choses que notre paroisse vit et entendit ces jours passés.

Z...

## LA SALLE

Dimanche, 3 août, nous aurons la bénédiction d'une statue de saint Antoine, don de Mme Robillard, de Saint-Boniface. A la grand'messe du jour, 10 heures, le sermon sera donné par Mgr F.-A. Dugas, P.A., V.G.

La bénédiction aura lieu après la messe et sera suivie de la distribution des objets mis en râfle pour cette statue.



## Une autre voix s'ajoute au choeur

*Des femmes qui chantent les louanges des pilules de Dodd pour le rein*

*Madame Aimé Essiambre, souffrante de la gravelle et autres maladies provenant du rein, dit comment elle obtint sa guérison.*

McLeod Siding, N. B., le 28 juillet. (Spécial.) — Mme Aimé Essiambre, une dame très connue et respectée d'ici, ajoute sa voix à celles de toutes les femmes qui chantent les louanges des Pilules de Dodd pour le rein. Elle est toujours prête à dire pourquoi. Elle a souffert douze ans, est de nouveau bien. Elle a suivi le conseil d'une amie et a pris des pilules de Dodd pour le rein.

"Ce m'est un grand plaisir d'affirmer que les Pilules de Dodd pour le rein m'ont donné la santé," dit Mme Essiambre. "Je souffrais de la gravelle, j'avais des maux de tête, j'avais un mauvais sommeil et qui ne me reposait pas."

"J'avais du cerne aux yeux, j'étais toujours fatiguée et nerveuse. Ma mémoire me faisait défaut, j'étais lourde et j'avais des douleurs dans les lombes."

"Je pris 12 boites des Pilules de Dodd pour le rein. Elles m'ont guérie. Je conseille à tous ceux qui souffrent du rein de prendre les pilules de Dodd pour le rein."

Les cures qu'elles ont accomplies leur ont valu une réputation dans tout le pays. Informez-vous auprès de vos voisins.

Les Pilules de Dodd pour le rein, 5 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

## LE PAS

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste nous avons eu une soirée de famille avec un programme: "Consultations gratuites", "On demande un acteur", "Le Sourd." Les principaux acteurs étaient: MM. N.-I. Crépeau, A. Dupas, D. Dupas, A. Lafontaine, Mmes Beaudry et D. Dupas, Mlle Tourigny et le R. P. Baud.

Il y eut discours patriotiques par S. G. Mgr O. Charlebois et le R. P. Guy, O.M.I.

Il y eut aussi du chant: Les Chants Canadiens, Les Soirées de Québec, O Canada, Dieu sauve le Rroi, etc.

* * *

Le er juillet, la fanfare a donné un pique-nique auquel 200 personnes ont pris part. Il y eut des amusements de toutes sortes. Nous eûmes en plus deux parties de "baseball". La fanfare a très bien joué. Le bateau est revenu à 10 heures du soir.

* * *

Les fruits abondent en notre ville. On comptait environ 40 personnes sur le train du nord ce matin allant cueillir des fruits.

* * *

Dix permis de foin ont été accordés cette semaine, et les gens sont à s'installer.

* * *

Les mines ont l'air de très bien aller. Une des plus grosses compagnies a acheté trois bateaux à vapeur pour faire transporter, le cuivre, l'or, etc.

* * *

Le R. P. Baud est allé passer un mois à Dauphin, en vacances. Il viendra bientôt.

* * *

Il y a sept maisons en construction en notre ville, dont deux maisons modernes appartenant à M. F.-E. Tourigny.

## SHOAL LAKE

Mme W.-H. Boyle et sa famille, de Kenora, Ont., sont en visite chez sa soeur, Mme D. Carlton.

*Une abonnée.*



## Le procès du Kaiser n'aurait pas lieu à Londres

Londres, 25. — Il est possible que l'ex-empereur Guillaume ne subisse pas son procès à Londres si on en croit une déclaration faite hier à la chambre des lords par le Comte Kurzon de Kedleston, chef du gouvernement à la chambre haute.

Le traité de paix et le traité anglo-français ont été adoptés à toutes les lectures par les lords. Au cours de la discussion le Vicomte Bryce se déclara opposé au procès de l'ex-empereur allemand à Londres. Le Baron Buckmaster déclara à son tour qu'il y avait de graves raisons pour que le gouvernement abandonne le projet de ce procès.

Il n'est certainement pas correct, déclara-t-il, de demander à un juge anglais de siéger à un tribunal où sera en vigueur une loi qu'il ne connait pas par procédure et qui n'a jamais été définie dans une cours qu'il ne contrôle point.

Dans sa réponse, Lord Curzon dit comprendre qu'on ne pouvait comparer en aucune façon le Kaiser en exil à Charles Ier ou à Napoléon. Il ne peut s'imaginer qu'un homme qui a ignominieusement abandonné son pays puisse être tourné en martyr ou en héros par un procès, alors que sa présence près des frontières allemandes est un danger politique constant.

Il se pourrait, cependant, que ce procès n'eût pas lieu à Londres. On n'a pas encore pris de décision finale à ce sujet; et, comme ce projet agite beaucoup l'opinion publique, il y a beaucoup de considérations à prendre avant de régler définitivement la question. Même si on décide de tenir ce procès en Grande-Bretagne il n'est nullement certain que Londres soit choisie.

## La grève des mineurs est réglée

Londres, 25.—La grève d'environ un quart de million d'ouvriers des mines de charbon qui menaçait de paralyser plusieurs industries, a été réglée aujourd'hui.

## COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole
LUNDI, LE 28 JUILLET

**BLE**

| | |
|---|---|
| No 1 Nord déchargé | $2.24½ |
| No 2 Nord déchargé | 2.21½ |
| No 3 Nord déchargé | 2.17½ |
| No 4 Nord déchargé | 2.11½ |
| No 5 Nord déchargé | 1.99½ |
| No 6 Nord déchargé | 1.90½ |
| Fourrage, déchargé | 1.89½ |
| Track | 2.24½ |
| Rejeté No 1 | 2.14½ |
| Rejeté No 2 | 2.11½ |
| Rejeté No 3 | 2.06½ |
| "Smutty" No 1 | 2.15½ |
| "Smutty" No 2 | 2.12½ |
| "Smutty" No 3 | 2.08½ |
| "Tough No 1 | 2.18½ |
| "Tough" No 2 | 2.15½ |
| "Tough" No 3 | 2.09½ |
| "Screenings", La tonne | 9.00 |

**AVOINE**

| | |
|---|---|
| 2 C. W., déchargé | $ .94 |
| No 3 C. W. | .91 |
| Fourrage, Extra No 1 | .91 |
| Fourrage 1 | .89 |
| Fourrage 2 | .86 |
| Track | .92⅞ |

**ORGE**

| | |
|---|---|
| No 3 C. W. | $1.43 |
| No 4 C. W. | 1.38 |
| Rejeté | 1.29⅞ |
| Fourrage | 1.29⅞ |
| Track | 1.36⅞ |

**LIN**

| | |
|---|---|
| No 1 C., W., déchargé | $6.25 |
| No 2 C. W. | 6.22 |
| No 3 C. W. | 5.45 |
| Rejeté | 5.45 |

**SEIGLE**

| | |
|---|---|
| C. W. | $1.45 |

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

## BETAIL

LUNDI, LE 28 JUILLET

| | |
|---|---|
| **"Steers."—** | |
| Excellent | $11.00 à $12.00 |
| Bons | $9.00 à $10.50 |
| Moyens | $7.00 à $8.50 |
| **"Feeders" et "Stockers".—** | |
| De choix. Lourds | $7.50 à $9.50 |
| De choix. Légers | $6.00 à $7.50 |
| Bons | $6.00 à $7.50 |
| **"Bulls".—** | |
| Excellents | $6.75 à $7.50 |
| Bons | $6.00 à $6.50 |
| Ordinaires | $5.00 à $5.50 |
| **"Oxen".—** | |
| Excellents | $8.25 à $9.50 |
| Bons | $7.25 à $7.75 |
| Ordinaires | $6.00 à $7.00 |
| **Vaches.—** | |
| Excellentes | $8.50 à $9.75 |
| Bonnes | $6.50 à $7.50 |
| Ordinaires, Moyennes | $5.50 à $6.50 |
| "Canners" | $4.25 à $6.00 |
| **Taures.—** | |
| Excellentes | $9.00 à $10.50 |
| De choix | $6.75 à $8.00 |
| **Veaux.—** | |
| Légers, De choix | $12.00 à $14.00 |
| Lourds, De choix | $8.00 à $10.00 |
| **Cochons.—** | |
| Choix | $23.00 |
| Lourds | $19.00 à $20.00 |
| Truies | $17.00 à $19.00 |
| Légers | $19.00 à $21.00 |
| "Stags" | $13.00 à $14.00 |
| **Moutons.—** | |
| Agneaux | $14.00 à $15.50 |
| Moutons | $7.50 à $9.00 |

## PRODUITS

Prix du gros

| | |
|---|---|
| **Oeufs.—** | |
| Frais, Aux expéditeurs | $ .41 |
| **Beurre.—** | |
| Crêmerie, Au détailleur | $ .56 |
| De ferme, Aux cultivateurs | $ .42 |
| **Légumes nouveaux.—** | |
| Patates, la livre | $ .03 |
| Navets, la livre | $ .03 |
| Carottes, la livre | $ .06 |
| Betteraves, la livre | $ .05 |
| Oignons de Washington, la liv. | $ .08 |
| Choux, la livre | $ .07 |
| Petits pois verts, la livre | $ .05 |
| Rhubarbe, la livre | $ .01½ |
| Fèves | $ .07 |

**Farine.—**

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant aux marchands de la ville.

| | |
|---|---|
| Five Roses, Sac de 98 livres | $5.35 |
| Five Roses, 2 sacs de 49 livres | 5.45 |
| Five Roses, 4 sacs de 24 liv. | 5.55 |
| Purity, Sac de 98 livres | 5.35 |
| Purity, 2 sacs de 49 livres | 5.45 |
| Purity, 4 sacs de 24 livres | 5.55 |
| Royal Househoid, Sac de 98 liv. | 5.35 |
| Royal Household, 2 sacs de 49 | 5.45 |
| Royal Household, 4 sacs de 24 | 5.55 |
| Maple Leaf, Sac de 98 livres | 5.35 |
| Maple Leaf, 2 sacs de 49 livres | 5.45 |
| Maple Leaf, 4 sacs de 24 livres | $5.55 |
| Gruau | $3.40—$3.80 |

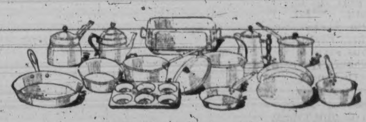
**Alimentation—**

| | Son | Gru |
|---|---|---|
| Winnipeg | $40.00 | $44.00 |

(Domestique, f.o.b. Winnipeg.)

| | |
|---|---|
| "Red Top" No 1 | $26.00 |
| "Red Top" No 2 | $24.00 |
| No 1 "Upland" | $24.00 |
| No 2 "Upland" | $22.00 |
| "Midland" No 1 | $22.00 |
| "Midland" No 2 | $20.00 |

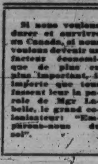








# Autour de la Ferme



Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".



## CONTROLE DES VACHES

### Son utilité et sa nécessité

Pour faire de l'industrie laitière une exploitation rémunérative il ne suffit pas de vendre son beurre 50 sous la livre et le fromage 35 sous. Il faut, de plus, ne garder que des vaches dont les revenus soient plus élevés que le coût de leur entretien.

Il n'y a qu'un moyen de s'en rendre parfaitement compte, et ce moyen, c'est le contrôle. En effet, par le contrôle vous pourrez vous rendre compte de la quantité de lait donnée par chaque vache ainsi que de sa valeur. Etant ainsi renseigné, il vous sera facile d'éliminer les vaches qui sont une cause de perte pour leur propriétaire.

Les propriétaires et les fabricants sont, après le producteur, les plus intéressés à ce que l'entreprise réussisse. En effet, là où il se fait du contrôle laitier, la production du lait augmente et, nécessairement, les fabriques reçoivent plus de lait, ce qui augmente leurs revenus d'autant. A ce point de vue il n'y a pas de doute que le propriétaire en retirera des bénéfices; le fabricant, de son côté, s'il est compétent, peut être chargé de faire les épreuves, travail pour lequel le Ministère fédéral de l'Agriculture le dédommagera.

Comme vous le voyez, à part la satisfaction d'avoir fait votre travail et aidé à un bon mouvement, vous y trouverez, en plus, votre compte. Ce n'est cependant pas tout. Il y a un fait qui est bien connu et que vous avez été sans doute à même de constater souvent; c'est que le patron qui prend le plus de soin de son troupeau et qui, par conséquent, a des vaches qui donnent le plus de lait, est généralement celui qui apporte à votre fabrique le lait le plus propre et le mieux conservé. Comme c'est un homme qui surveille son affaire, il exigera son dû mais pas davantage.

Par contre, avec qui avez-vous des difficultés? Quel est celui de vos patrons qui trouve que vous ne payez jamais assez cher par 100 livres de lait? Comme moi, vous savez que c'est le patron qui garde de mauvaises vaches. Ce patron voudrait que le fabricant charge assez bon marché de fabrication pour lui permettre de réaliser plus de revenus, et il y en a de ces patrons qui perdent de l'argent avec leurs vaches, même en vendant leur beurre 50 sous la livre. Trouvant que l'industrie laitière n'est pas lucrative ils sont enclins à négliger les soins que requiert le lait pour être livré en bonne condition; dans ce cas vous êtes obligés d'accepter du mauvais lait ou de mécontenter ce patron.

### Démangeaison

Pour traiter vos juments atteintes de démangeaison de la crinière et de la queue, il faut tout d'abord, commencer par couper ras les crins de la crinière, puis ensuite appliquer une couche légère de savon mou bien régulièrement étalé, le laisser vingt-quatre heures en place, et, le lendemain, savonner abondamment et énergiquement le bord supérieur de l'encolure et la queue à l'eau tiède. Le troisième jour, il faudra faire une friction énergique sur toutes les régions atteintes de démangeaisons avec de la pommade d'Helmérich, répéter cette friction au bout de quelques jours et compléter par un nouveau savonnage.

Il serait vraisemblablement utile de faire la même opération sur les extrémités des membres et, enfin, lorsque l'amélioration paraîtra définitive, la désinfection de l'écurie terminera l'intervention.

L'affection est parfois très tenace, et après guérison apparente, il peut se produire des récidives. Le même traitement est imposable; il faut y insister jusqu'à guérison certaine et définitive.

Les Poudres de Miller contre les vers n'ont pas de rivales comme vermifuge et destructeur des vers. A la vérité il est peu de remèdes qui aient leur valeur, y ont recours dès les premiers symptômes de l'apparition des vers chez leurs enfants. Elles savent que c'est un remède qui soulagera immédiatement et de façon permanente.

## A PROPOS DE FROMAGE

### Ce que certains peuvent manger

Que dire des étranges fantaisies fromagères auxquelles se livrent quelques amateurs, gastronomes particulièrement raffinés? Passe encore pour le fromage blanc aux chardons ou aux goémon qui s'obtient en faisant bouillir dans du lait, jusqu'à coagulation, un certain aux goémons qui s'obtient en ces chardons bleus qui poussent au bord des grèves.

Le foin où l'on met à mûrir certains fromages maigres, plats comme des galettes, leur donne un parfum que tout le monde ne supporte pas. Mais pour peu que le foin soit remplacé par la bouse de vache ou du purin, comme dans le fromage de fumier, un certain courage, est nécessaire lorsque l'on porte le couteau à ses lèvres.

Il faut un estomac allemand pour absorber le "*munster*" pétri de graines amères de cumin et arrosé de bière. Des estomacs auvergnants peuvent seuls également affronter l'aligot, sorte de glu prélevée sur le Cantal sorti encore mou de dessous les genoux du buronnier et qui se mange chaude. La "barbe" du roquefort, cette moisissure que nous y avons vu râcler dans les caves trouve amateur pour être étendue sur des tartines de pain grillé.

Quant au "stilton", fromage anglais de la taille et de la forme d'un petit baril, il n'a de mérite pour les gourmets que s'il est convenablement imprégné de porto ou de cherry. Dans ce but on y creuse un trou circulaire, où l'on verse la liqueur à mesure que le trou s'agrandit pour les besoins de la consommation, on continue à "arroser" le fromage, qui finit ainsi par devenir un mets fortement alcoolisé. Tout client, dans les bars de Londres, en prenant son "whisky and soda" a droit à un petit morceau de stilton pour se réveiller le gosier et "se donner soif."

Mais la palme revient à un certain petit fromage bourguignon qui s'intitule avec une franchise qui l'honore, fromage fort ou fromage pourri. Dans un potiche de grès est déposé, enveloppé dans une feuille de vigne, un fromage de chèvre; on achève de remplir la potiche avec du vin; ou mieux avec de l'eau-de-vie, et fermant le pot, on laisse macérer jusqu'à ce que le fromage devienne une sorte de purée, d'un fumet tellement effroyable lorsqu'on débouche le pot, que celui qui nous l'offre vous prévient charitablement de vous obstruer d'abord les narines avec votre mouchoir, et s'écrie: "*Mangez, mais ne sentez pas*".

Un moine très spirituel disait un jour à quelqu'un qui offrait un de ces fromage plus qu'odoriférants: "Non: si le bon Dieu avait voulu que nous mangions de ces fromages, il ne nous aurait pas mis le nez au-dessus de la bouche."

Il n'y a plus à ce coup, qu'à tirer l'échelle et admirer tout ce que le raffinement ou le dévergondage du goût a pu produire avec cette chose si simple qu'est une goutte de lait.

## COUPE ET FANAGE DE LA LUZERNE.

*Trop de cultivateurs ne comprennent pas encore l'avantage d'avoir du foin nourrissant et de bonne qualité et ils le coupent trop tard. Ils en ont peut-être plus, mais ce qu'ils gagnent en volume, ils le perdent généralement en qualité. Ceci s'applique surtout au foin de luzerne coupé trop tard.*

*Il n'y a pas de récolte qui exige plus d'attention que la luzerne, car c'est de tous les foins celui qui souffre le plus des erreurs de jugement à la coupe ou au fanage. Il est donc spécialement important que le foin de luzerne soit coupé et fané avec le plus grand soin.*

*ÉPOQUE DE LA COUPE.—Un des principaux mérites de la luzerne comme plante à foin, c'est qu'elle peut fournir plus d'une récolte par saison; il est donc évident que nous devons régler la coupe de façon à obtenir non seulement une bonne première récolte, mais aussi une deuxième récolte aussi forte que possible. La deuxième récolte est produite par le regain sortant du collet des racines, à l'époque où les plantes ont atteint leur plus grande vigueur végétative. Cette phase coïncide généralement avec l'apparition des fleurs.*

*Il n'y a pas d'avantage à faire la coupe avant que la deuxième pousse ait commencé; par contre, il y a de grosses objections à retarder la coupe longtemps après que la deuxième pousse a commencé à paraître. Si l'on retarde trop, la faucheuse coupe en même temps le regain, et la deuxième récolte est retardée d'autant. Une coupe faite trop tard provoque aussi une perte considérable de feuilles, qui s'éparpillent au cours du fanage et il en résulte une diminution considérable dans la quantité du foin, et une forte détérioration dans la valeur alimentaire.*

*On recommande généralement de couper la luzerne lorsqu'un dixième des fleurs sont épanouies, ou un peu plus tôt. Cette règle du dixième est assez exacte, généralement parlant, mais il s'en faut de beaucoup qu'elle soit invariable. Par exemple, dans une saison humide, l'époque de la floraison est généralement retardée, et lorsque les fleurs commencent à paraître, la deuxième pousse peut être si développée, qu'elle est fauchée avec la première. Ce n'est donc pas tant sur les fleurs qu'il faut se guider, mais plutôt sur l'apparition du regain émis par le collet des racines. On doit couper la luzerne lorsque le regain a d'un demi-pouce a un pouce de long.*

*FANAGE.—La luzerne peut être fanée en andains ou en rouleaux.*

*Le fanage en andains présente des objections: la principale, c'est que les feuilles peuvent se rompre et se perdre. Beaucoup de gens cependant préfèrent ce système parce qu'il exige moins de travail que le fanage en rouleaux.*

*Mais c'est le fanage en rouleaux qui donne assurément le meilleur foin. La luzerne fanée en rouleaux a généralement une meilleure couleur et un meilleur arome que celle qui est fanée en andains. Son foin est moins exposé à devenir poussiéreux, il est plus nourrissant, parce qu'il perd moins de feuilles. Le fanage en rouleaux est donc à recommander à tous ceux qui ont une main-d'oeuvre suffisante. Quant à savoir combien de temps il faut attendre après la coupe pour mettre le foin en rouleaux, ceci dépend principalement de la température. S'il fait chaud, si le soleil est brillant, le foin coupé dans la matinée peut être frais, il peut n'être prêt que le lendemain. Râtelez lorsque le foin est bien fané, mais avant que les feuilles soient sèches au point de se détacher facilement. Faites les rouleaux relativement petits pour que l'air puisse y circuler et le fanage se fera mieux. Si la température est favorable, le foin se fane d'une façon idéale dans ces rouleaux, mais il vaut souvent mieux, trois ou quatre jours après la coupe, si le temps est chaud et ensoleillé, secouer ces rouleaux en les étendant le matin et les engranger l'après-midi.*

*On peut considérer que le foin est mûr et prêt à être engrangé lorsqu'on ne peut pas en faire sortir d'humidité par la pression.*

*M.-Q. MALTE,*
*Agrostographe du Dominion.*

## COMMENT ON FAIT LES FOINS SUR LA PRAIRIE.

*Règle générale, les cultivateurs des prairies comptent principalement sur le foin naturel et sur l'avoine verte pour nourrir leurs bestiaux pendant l'hiver. Ils laissent ce foin sauvage mûrir parfaitement avant de le couper; ce qui réduit beaucoup le travail. Mais sur les fermes à culture mixte, où l'on élève du bétail, et où l'on fait des prairies d'herbes cultivées, il faut donner beaucoup plus d'attention à la fenaison. La luzerne, par exemple, cultivée seule et sur une grande étendue doit être traitée d'une toute autre façon que le ray-grass ou le brome.*

*Voici le moyen d'obtenir du bon foin de luzerne: coupez-la très jeune; en général, lorsqu'un dixième du champ est en fleurs ou lorsque les tiges secondaires apparaissent au collet des racines. Coupez lorsqu'elle est parfaitement sèche et sans rosée. Fanez et roulez en andains pour faciliter la mise en veillottes. La luzerne doit être fanée en petites veillottes parce qu'elle contient tant d'eau qu'elle se gâterait infailliblement si elle était immédiatement emmeulée ou engrangée. On conserve ainsi la couleur verte et les feuilles, et l'on obtient un foin plus savoureux et plus nourrissant.*

*Les herbes cultivées comme le ray-grass, le brome, la fléole (mil), etc., doivent être coupées lorsqu'elles sont en fleurs, un peu avant la floraison complète, pour les bêtes à cornes; un peu après cette période pour les chevaux. Lorsque l'étendue à récolter est grande, on peut n'avoir pas le temps de couper toute la récolte à ce degré de maturité. Dans ce cas, mieux vaut commencer à couper tôt.*

*Le fanage exerce un effet important sur la qualité et la succulence du foin. Il faut couper le foin lorsqu'il est parfaitement sec et ne pas l'exposer plus qu'il est nécessaire au soleil, sinon le foin perd de son poids et de son goût. Une fois la récolte fanée, secouez à la faneuse mécanique pour que l'air circule plus librement à travers le foin et le fasse sécher plus vite. Lorsque le foin est sec, râtelez en rouleaux, entassez par petites veillottes ou charriez directement à la grange. L'enveillottage est le meilleur système, le foin ressue, fermente et se bonifie dans les veillottes, et il n'y a plus à craindre la fermentation excessive en meules ou en grange. Le foin emmeulé dans le champ est encore meilleur, mais cette méthode cause un surcroît de manutention, de travail et de perte. Le système le plus économique est de le charrier directement à la grange.*

## PREPARATIFS A LA MOISSON ET AU BATTAGE.

*Faites tous vos préparatifs pour ne pas perdre une minute à la moisson et au battage. Que rien ne retarde la rentrée du grain. Le secret du succès est d'être prêt.*

*Lorsque vous aurez décidé la quantité de grain à semer, commandez la ficelle d'engerbage, à raison de trois à quatre livres par acre.*

*Examinez minutieusement les moissonneuses, serrez tous les écrous, assurez-vous que l'attacheuse et le porte-gerbe, etc., sont en bon état de fonctionnement et huilez à fond. Conduisez la moissonneuse de façon à déposer les gerbes en ligne droite. Vous épargnerez ainsi beaucoup de temps et de travail sur le moyettage et plus tard sur le chargement que ce chargement soit fait à bras ou à la chargeuse.*

*Réparez les cadres des voitures, les coffres et les chargeuses de gerbes.*

*L'engin a besoin d'être examiné. Fixez tous les accessoires, resserrez les écrous, renouvelez les batteries, si elles ne donnent pas une épreuve assez forte, et examinez les fils et l'allumage. Faites une provision suffisante de gazoline et d'huile lubrifiante. Assurez-vous que la courroie est en bon ordre et si cela est nécessaire, huilez et appliquez de la résine pour l'empêcher de glisser.*

*Pour que la batteuse donne du grain propre, il faut qu'elle fonctionne bien; nettoyez-là donc parfaitement, enlevez toutes les touffes de barbe et de balles pour que le grain se répande et passe également sur les cribles. Assurez-vous que le ventilateur fonctionne bien. Faites aiguiser les couteaux pour que chaque gerbe soit bien coupée. Serrez tous les écrous, fixez les courroies et lubrifiez tous les coussinets.*

*Arrangez-vous pour changer la batteuse de place le moins possible, mettez-la en dehors du champ pour éviter de répandre les mauvaises graines. Lorsque le battage se fait à plusieurs endroits différents, il en résulte une grande parcelle de mauvaises herbes à chaque endroit, et on a calculé que l'on perd ainsi de trois à quatre boisseaux de grain. On peut cependant largement réduire cette perte en étendant une toile sous la trémie. Le cultivateur qui n'a pas une batteuse à lui fera bien de mettre son grain en meule. Il ne sera pas ainsi à la merci de la température si le battage devait être retardé.*

*W.-H. GIBSON,*
*Régisseur, ferme expérimentale d'Indian-Head, Sask.*

### Chevaux en franchise

La Commission a été informée de source autorisée en France, que le ministère de l'Agriculture a permis l'importation des chevaux en France, en franchise de droit. Tous les animaux seront soumis à l'inspection sanitaire et il faudra que les envois soient accompagnés de certificats individuels quant à leur origine et d'une déclaration à l'effet qu'ils ne souffrent d'aucune maladie contagieuse.

### Bestiaux et chevaux au Canada

Le nombre des chevaux au Canada a augmenté de 836,743 en 1871 à 2,598,958 en 1911, d'après les statistiques compilées par le Bureau du recensement du Dominion. Les bestiaux ont augmenté, pendant la même période, de 2,624,290 à 6,526,083.

### Culture des champs au Canada

L'étendue de terres cultivées au Canada a rapporté de 3,268 acres par 1,000 de population en 1890 à 5,095 par 1,000 en 1917, d'après les statistiques fédérales du recensement.

### BINEZ! SARCLEZ!

(*Défense de mettre en pratique immédiatement.*)

Combien de lecteurs de *La Page du Cultivateur* apportent une attention sérieuse à ces deux opérations culturales, le sarclage et le binage des parcelles de légumes.

Le sarclage, passe encore, puisque ce travail s'impose au point de compromettre la réputation du cultivateur. On le fait pour ne pas passer pour négligent plutôt que pour donner une chance aux pauvres plantes qui sont forcées de partager le peu d'engrais qu'on leur destinait avec les mauvaises herbes qui les envahissent.

Mais le binage, c'est pour les gens qui parlent dans les "termes." C'est un vain mot que l'on s'obstine à ne pas comprendre.

Qu'est-ce donc enfin que le binage?

Ce n'est rien de difficile. C'est remuer une mince couche à la surface du sol pour fermer toutes les crevaces qui s'y font sous l'action desséchante des rayons ardents du soleil. C'est briser cette croûte de surface qui s'épaissit et se fendille à mesure que l'eau contenu dans le sol est vaporisé par la chaleur ardente de nos jours ensoleillés.

Après une pluie bienfaisante, il est toujours à redouter que la terre se durcisse et que l'eau pourtant si nécessaire aux plantes soit évaporée par le soleil et le vent.

Combien de fois n'avez-vous pas vu de ces cultures bien levées et pleines de promesses s'arrêter subitement dans leur croissance pour languir et végéter péniblement une partie de la belle saison, déjà trop courte.

Ceux que les expériences peuvent convaincre admettent facilement qu'une acre de terre doit fournir de 300,000 à 500,000 gallons d'eau pour donner une pleine récolte de légumes.

Cela suffit à démontrer l'importance qu'il y a de maintenir le niveau de l'eau dans le sol à la portée des racines et plus spécialement des radicelles des plantes.

Cultivons sur une petite étendue s'il le faut pour commencer, mais sarclons et binons au besoin et nous serons de plus en plus encouragés à augmenter la superficie mise en cultures sarclées.

Différents instruments peuvent être employés à cette fin, mais celui que l'on appelle "cultivateur" à dents droites peut faire du travail plus recommandable que les sarcleuses ou houes ordinaires.

*Edouard du Sol.*

Le Canada ne vend que 130,304,947 livres de porc.

L'Angleterre seule, en achèterait 1,261,082,032 livres.

Le poids préféré et pour lequel le cultivateur obtient toujours un prix plus élevé varie entre 200 à 250 livres.

### Petits traitements

*Bestiaux*

Blanchir l'intérieur des étables avant la rentrée des animaux, chaque automne. Au besoin appliquer une des préparations suivantes:

A—décoction de tabac noir, 1-3 de livre pour 2 gallons d'eau.

B—benzine, 1 partie; huile d'olive, 1 partie.

*Moutons*

Bains, le printemps après la tonte et l'automne avant les froids.

Formule: 1½ livre de chaux vive, 3 livres de soufre, dans 15 gallons d'eau.

*Porcs*

Badigeonner l'animal avec de l'huile de pétrole ou de la créoline, à l'aide d'une vadrouille ou lavette, tous les 6 ou 8 jours. Nettoyer parfaitement la loge.

### Productivité du sol

Un bulletin récent, publié par le département de l'Agriculture des Etats-Unis, contenait entre autres choses ce qui suit:

"Vu les conditions anormales qui existent dans le commerce des engrais, il importe de conserver tous les éléments fertilisants de la ferme, surtout ceux qui contiennent de la potasse. Les éléments déjà dans le sol devraient être utilisés le plus possible. On peut obtenir sous ce rapport de grands succès en labourant profondément, en cultivant constamment et en suivant un système de culture raisonné. L'assolement est indispensable, surtout dans les endroits qui ont produit plusieurs fois la même récolte. On devrait, autant que faire se peut, enfouir dans le sol du fumier vert et semer des légumineuses."

# LACHE MASSACRE DE SOLDATS — ANAMITES ET FRANCAIS A FIUME

## Un triste épisode qui est loin d'être à la gloire de l'Italie

*On sait que Français et Italiens en sont venus aux prises à Fiume. Voici un récit d'un témoin neutre qui est loin d'être à l'honneur de l'Italie:*

Un Américain, témoin oculaire des incidents de Fiume, affirme que les représailles italiennes étaient injustifiées. Voici ce que dit à ce sujet ce journaliste américain:

"Etant un des deux témoins oculaires neutres de l'attaque sur le "port français" à Fiume par les troupes italiennes, dimanche le 6 juillet, je suis à même de donner de cet événement une première relation sans détours.

La première victime des coups de feu tirés était un soldat colonial français. La populace italienne écumait, près de la victime, et voulait lui faire un mauvais parti et lui crachait au visage en criant: "C.... ! vile nation; c'est bien fait!" Ce blessé français fut protégé par un officier anglais qui refusa de se retirer sur les ordres du capitaine des carabiniers italiens.

La foule se dirigea ensuite vers le "dépôt français". Il y avait là quatre hommes, une sentinelle anamite armée, deux soldats français et un anamite, tous trois désarmés.

Les trois hommes sans armes, dont deux Français, se trouvant mal à l'aise, finirent par s'écarter de la scène. La sentinelle resta à son poste. Un jeune homme déboucha soudainement de derrière un tas de sable et fit feu de son revolver sur la sentinelle. Alors le seul coup de feu que j'ai entendu du dépôt français dans tout le massacre frappa le quai, à quelques pieds. Un officier de l'armée italienne s'avança immédiatement et tira sur la sentinelle; les soldats italiens en firent autant. D'autres soldats accoururent et ouvrirent le feu.

Les soldats italiens crièrent: "Ils vont s'échapper par la rivière. Coupez-les. Il y en a davantage dans les dépôts!"

La foule s'avança alors plus près des dépots français et une forte distribution de bombes et de poignards fut faite par les troupes aux émeutiers.

La foule reçut peu après des renforts de marins italiens. Cinq compagnies de marins se rendirent sur les lieux."

Les Français à l'intérieur des dépôts, peu nombreux, étaient bien armés. Par deux fois la foule chargea les baraques où se trouvaient les Français.

J'assistai à l'assaut du long hangar situé au milieu des dépôts, où les scènes les plus honteuses se déroulèrent. Les Italiens, blottis derrière un mur de pierre, tiraient sans cesse, mais dès que nous nous aperçûmes, mon ami et moi, qu'il n'était pas répondu à leur feu, nous nous retirâmes derrière eux afin d'avoir une vue complète de la maison. A l'intérieur de cette maison se tenait pêle-mêle un petit groupe dévoué. Une armée s'avançait sur ce petit groupe. La population poussait des rugissements de mort.

Après avoir tiré avec acharnement, je vis un soldat anamite chancelant qui demandait à se rendre. On le poignarda. Un colonial français, sans armes, qui se réfugia sur un bateau pêcheur, fut tiré par les coups de feu des Italiens. D'autres anamites furent rudement malmenés par les Italiens.

Un colonial français, le visage couvert de sang, s'avança alors vers ses ennemis, espérant être traité loyalement. Il fut frappé à coups de crosses de fusils, de coups de bâtons. Ce Français fut traîné vers les bateaux, toujours en le frappant. Un Italien voulut alors finir le Français avec son revolver, mais un officier italien s'y opposa.

Je dois faire remarquer que cet officier est la seule personne italienne qui ait élevé la voix pour défendre la cause du petit soldat français.

"Cent contre un! Honte à vous, soldats d'Italie!"

Un soldat fut dépouillé de ses vêtements à la joie de la populace. Un autre poussant des cris de douleur que les souffrances de ses blessures lui faisaient endurer, fut porté par deux Italiens. Ce soldat français criant: "Ma jambe", je vis un Italien enfoncer son poignard et le retourner dans la blessure. C'en était trop à voir.

Je ne puis dire combien d'hommes ont été tués en arrière de l'édifice, et combien ont été jetés à l'eau, mais un officier allié m'a dit qu'il en avait aperçu quelques-uns. Ce dernier a pu constater 4 morts et 4 blessés.

Cette nuit, Fiume fut sous la terreur; les rues furent gardées par de grandes forces italiennes, mais ces mesures n'offrirent pas de sécurité. Nous sûmes alors que les troupes italiennes de Fiume étaient ennemies de l'ordre. Nous apprîmes à notre hôtel combien d'officiers français et britanniques avaient été choisis par les éléments du désordre pour l'attaque. Peu de monde dormit cette nuit, car de nos fenêtres nous entendîmes les vantardises des troupes italiennes aux "Vêpres fiumaises."

## L'inondation des mines en Angleterre

Londres, 22. — Trois mines du district de Yorkshire sont inondées et douze autres le seront dans un ou deux jours, a annoncé Lloyd George aujourd'hui à la Chambre des Communes. Ces inondations sont la conséquence de la grève des préposés aux pompes. Le gouvernement a décidé d'envoyer des matelots pour aider à vider les puits des mines.

Cette grève est très grave, puisque les préposés aux pompes se sont joints aux autres grévistes. Jusqu'ici, ils avaient travaillé pendant la grève. Lloyd George a fait allusion à ce danger menaçant d'engloutir cinquante mines.

Quarante-cinq mille hommes se sont aussi mis en grève dans le Derbyshire pour protester contre le coût élevé du charbon. Sir Eric Geddes, ministre sans portefeuille, a été nommé aujourd'hui commissaire pour tenter de régler les réclamations des mineurs et il s'est hâté vers Yorkshire.

Les mines de ce district, a dit le premier ministre, ont donné 35,000,000 de tonnes de charbon par année, et elles sont les secondes en importance de tout le Royaume-Uni.

Le gouvernement, dit-il, a envoyé des messages à la fédération des mineurs pour lui demander quelle attitude elle va prendre. Il leur garantit que les hommes qui ont été mis à la place des mineurs seront remplacés par les grévistes aussitôt qu'ils retourneront à leur travail.

## Une enquête sera tenue sur cet accident

Chicago, 22. — Le procureur de l'Etat a aujourd'hui commencé l'enquête officielle pour fixer la responsabilité de l'accident terrible survenu lorsqu'un dirigeable tombé sur le toit de Illinois Trust and Bank, hier après-midi, explosa, tuant onze personnes et en blessant 26. L'enquête du coroner aura lieu aujourd'hui.

On a détenu 7 employés de la Goodyear Tire and Rubber Company qui seront peut-être accusés de négligence criminelle. Parmi les détenus se trouvent Jack Boetner, le pilote, seul membre de l'équipage qui put se sauver de la mort ou de blessures sérieuses, et M. W.-C. Young, du département des aéronefs de la compagnie Goodyear.

Neuf employés de la banque et deux passagers du dirigeable sont morts. Lors de l'accident, plus de 200 personnes, des jeunes filles pour la plupart, étaient à l'ouvrage dans la grande salle de la banque.

Le dirigeable faisait son voyage de début au-dessus de la ville. Une flamme apparut soudain à l'arrière du navire et attaqua le gros sac. A l'instant quatre parachutes se lancèrent dans les airs et l'un d'eux fut pris dans la chute du dirigeable, et son passager, Carl Weager, fut brûlé vif. Il était mécanicien à Akron, Ohio. Earl Davenport, ancien journaliste, ne voulut pas sauter de la machine et trouva la mort lorsque l'explosion eut lieu sur le toit de la banque.

Harry Wacker, mécanicien en chef du dirigeable, se rendit jusqu'à terre, mais se brisa l'épine dorsale, et ne pourra pas vivre. Milton Norton, un photographe, se rendit aussi jusqu'à terre, mais se brisa les jambes; son état est critique.

J. A. Boetner, le pilote, fut le seul membre de l'expédition qui s'en sauva sain et sauf.

Il n'y avait que deux issus dans la grande salle de la banque et elles étaient entourées de grilles, de sorte que les employés n'ont pas eu le temps de se sauver lorsqu'est arrivé le coup fatal. Les réservoirs d'essence ont fait explosion dans la salle même, et comme toute la place était couverte du pétrole répandu à la chute de la machine, les flammes se sont répandues avec une rapidité foudroyante, brûlant tout sur leur passage.

Cinq jeunes filles, trois hommes et un garçon, furent brûlés vifs.

Un des clients de la banque qui avait laissé la salle pour quelques instants, dit qu'il fut d'abord stupéfait de voir tomber comme du ciel le cadavre brûlé et méconnaissable d'un homme suivi d'un fracas terrible dans la salle avoisinante; puis les cris de détresse et de terreur lui parvinrent de l'espace séparé avec une grille où travaillaient les jeunes filles. Tout cet espace ne semblait qu'une masse vivante de flammes.

Les hommes réussirent bientôt à utiliser le boyau d'arrosage et éteignirent le feu en sauvant plusieurs des blessés.

L'édifice du Illinois Trust and Savings Bank n'a que deux étages, et les dommages ne s'élèveront guère au-dessus de $15,000.

# LES EVENEMENTS

## M. Borden et ses collègues priés de démissionner

Brantford, Ont., 22. — La résolution suivante a été adoptée par le conseil des Métiers et du Travail de Brantford et adressée au premier ministre Sir Robert Borden:

"Attendu que le rapport de la commission sur le coût élevé de la vie démontre que le premier ministre Borden possède de nombreuses parts dans une certaine compagnie d'entrepôts de Winnipeg, qui, dit-on, a fait 50 p. c., de profits par année; et attendu que notre gouvernement fédéral a adopté des lois régissant les profits excessifs et qu'aucune action n'a été prise;

"Qu'il soit en conséquence résolu que nous, le Conseil des Métiers et du Travail de Brantford, protestons énergiquement contre les conditions démoralisantes des affaires et la prostitution par les politiciens tories de la vie publique du Canada, et que le premier ministre Borden et tous les membres du parlement qui ont des intérêts financiers dans les compagnies ou monopoles qui ont été trouvés coupables de faire payer des prix excessifs au public, soient priés en toute décence de donner leur démission."

## La loi martiale serait proclamée à Washington

Washington, 22. — Il sera peut-être nécessaire d'appliquer la loi martiale pour arrêter les rixes sanglantes qui ont eu lieu sur les ronds de course hier soir et au cours desquelles cinq personnes ont été tuées et cinquante autres blessées. Plusieurs jours de désordre suivis d'une vague d'attaques sur des femmes blanches, de vols et d'assauts par les nègres ont amené les graves désordres d'hier. La police est incapable de réprimer les coupables bien qu'elle ait appelé la police militaire à son aide. Plusieurs des victimes des rixes d'hier sont dans un état critique ce matin et 200 arrestations ont été faites. La liste des morts comprend le détective Harry Wilson, frappé d'une balle au coeur, tirée par une négresse, au moment où il entrait dans une maison où elle était à tirer à tout hasard dans la rue.

Le détective Bernard Thompson a été sérieusement blessé par une négresse dans la même partie de la ville. Quatre nègres sont morts et plusieurs autres sont grièvement blessés. Trois hommes de patrouille auraient été sérieusement blessés.

Bien que deux pelotons de cavalerie de Fort Myer aient été appelés pour patrouiller les rues et que quatre cents marins de Quantice et de Washington aient été mis sous les ordres du prévôt pour prévenir les désordres, les autorités ne pouvaient faire face à la situation hier soir.

Les réserves de la police et la garde du prévôt ont été envoyées pendant toute la soirée hier soir à la nouvelle des rixes.

Tandis que dans les rencontres de samedi et de dimanche les foules de blancs avaient pris une part aggressive, hier soir les nègres avaient le dessus dans les troubles.



## Les potins politiques à Ottawa

Ottawa, 24. — Le travail de prévision au sujet des remaniements ministériels continue pendant que le premier ministre commence à respirer le grand air du fleuve.

Les politiciens de toutes couleurs persistent à vouloir deviner les noms de ceux que Sir Robert Borden réussira à amener dans sa barque. Les noms changent de jour en jour suivant les rencontres, les oui-dire les indices de celui-ci et de celui-là. En fait, l'on ne connait rien de sûr.

La seule chose qui ne souffre pas de doute c'est le partage égal des porte-feuilles. Sir Robert Borden l'a promis, et si les circonstances l'ont jusqu'ici empêché de faire les parts égales, il ne peut plus retarder, même s'il en avait envie, car il risquerait trop de voir l'union s'effondrer complètement. Or pour cela, il faut que deux ou trois conservateurs au moins fassent place à autant de libéraux et qu'un même nombre de ceux-ci consentent à entrer dans le cabinet.

La retraite de sir Thomas White, considéré conservateur bien qu'ancien libéral, envisagée au point de vue financier, peut devenir avantageuse du point de vue du remaniement, si par exemple le premier ministre trouvait une grosse tête libérale pour succéder à l'ex-ministre des finances.

Mais c'est toujours du côté de Québec que les pronostiqueurs finissent par se tourner.

Un récent article du "Soleil" a fait croire que sir Robert Borden n'avait qu'à offrir trois ou quatre portefeuilles aux libéraux de Québec pour qu'ils soient acceptés, mais les chefs libéraux de la capitale semblent douter beaucoup du succès d'une pareille proposition. Les uns croient qu'elle ne rallierait pas la majorité des membres canadiens-français de l'opposition, tandis que les autres affirment qu'avec tous les moyens d'action, en semblable circonstance, elle serait facilement sanctionnée par la majorité de la province de Québec.

D'autre part, l'élément conservateur français ne paraît pas l'entendre de cette oreille. Nous avons autant le droit que l'élément libéral d'Ontario d'être représenté dans le cabinet, répliquent les libéraux favorables à l'entrée dans le cabinet mais à la condition que les conservateurs puissent faire élire leurs hommes. Au fond, personne ne sait ce qui peut arriver. Tout est possible en temps de crise. L'invraisemblable aujourd'hui est fait accompli demain.

La reconstruction du cabinet ne peut être importante que si elle comporte des surprises.

## Le cabinet devrait fixer les prix

Toronto, 23. — M. Joseph Daoust, tanneur et manufacturier de chaussures, de Montréal, dans un discours prononcé hier devant l'Association Canadienne Nationale des Marchands de chaussures, a déclaré que le gouvernement devrait réglementer le prix des cuirs et des peaux et mettre un embargo sur l'exportation canadienne aux Etats-Unis de ces produits.

"Quels sont les profiteurs dans la vente des chaussures?" Telle est la question que pose M. Daoust et il y répond en déclarant qu'il n'hésite pas à dire que tout le blâme repose sur la combine de Chicago connue sous le nom de "big five".

M. Daoust n'y va pas par quatre chemins. Les emballeurs de Chicago, dit-il, sont des sangsues qui étreignent le pauvre. Non seulement ils contrôlent tout le marché, mais aussi 700 industries de vivres, tellement que lorsqu'ils élèvent leurs prix, tous les prix montent dans le monde.

Les emballeurs canadiens, ajoute-t-il, ne sont pas pleinement responsables, mais comme de bons moutons ils suivent le courant qui vient de Chicago. Ce qu'il faudrait c'est un embargo sur l'exportation des peaux aux Etats-Unis et un prix maximum fixé par le gouvernement. Tout le trouble repose sur le fait que l'on exporte nos peaux aux Etats-Unis. Si ceci n'était point il y aurait peut-être une revanche de la part des fabriquants américains, mais notre provision de peaux est assez abondante au Canada pour pourvoir à tous nos besoins.

M. Daoust termine en disant que si l'on pouvait garder les peaux canadiennes au Canada le prix des chaussures baisserait et nous pourrions même exporter sur le marché européen.

## Les pairesses à la Chambre des Lords

Londres, 24. — Le bill donnant droit aux femmes de remplir les fonctions publiques, qui a été adopté en deuxième lecture à la Chambbre des Lords, hier, a été introduit par le gouvernement pour remplacer celui de William G. Adamson, proposé à la Chambre des Communes, au nom du parti ouvrier. Le bill Adamson donnait aux femmes la franchise dans les mêmes conditions qu'aux hommes.

Le bill du gouvernement ne change pas la franchise des femmes et n'enlève pas l'exclusion des femmes des hauts emplois du service civil. Il contient une clause donnant aux pairesses le droit de siéger à la Chambre des Lords, mais cette clause a été insérée seulement comme concession sur le désir de quelques milieux politiques et sera probablement rejetée.

Le vicomte Bryce et le marquis de Grewe, au cours du débat, ont demandé d'attendre les pairesses. Le lord chancelier, en introduisant le bill, a déclaré que le gouvernement ne désirait pas de changement dans la franchise des femmes parce qu'un changement entraînerait une élection générale et de plus parce qu'un comité devait être nommé pour étudier la question de la dévolution législative.

Le bill Adamson viendra devant la Chambre des Lords sous peu et sera probablement rejeté, débarrassant ainsi le gouvernement d'une question embarrassante.

## Le sort de la prohibition dans Ontario

Toronto, 24. — La rédaction du "Globe" ce matin s'inquiète fort du sort de la prohibition dans l'Ontario, suivant l'opinion qu'a exprimée Sir Allen Aylesworth qui prétend que l'arrêté ministériel sur les paris de courses sera annulé par la proclamation royale de la paix.

D'après cet éditorial, si l'interprétation de Sir Allen Aylesworth est la bonne, l'arrêté ministériel, voté aussi en vertu de l'acte des mesures de guerre, prohibant l'importation de liqueurs en Ontario et dans les autres provinces où règne la prohibition, cessera aussi d'être en vigueur après la proclamation royale de la paix avec l'Allemagne et l'Autriche. "Il est possible, dit l'éditorial, qu'il survienne d'intéressantes complications si quelque ontarien altéré tente d'importer des liqueurs après la proclamation de la paix sans attendre l'écoulement de douze mois. S'il pouvait obtenir d'une cour canadienne un bref de mandamus lui permettant de faire l'importation jusqu'à ce que le conseil privé ait rendu jugement sur un test-case quelle serait sa position si la décision ne lui était pas favorable? Ces questions indiquent quelque peu l'imbroglio qu'a engendré le sénat par son attitude anti-prohibitionniste.

## 20,000 arrestations à Petrograd

Hilsingfors, 24. — Au cours des trois dernières semaines, 20,000 personnes ont été arrêtées à Pétrograd et les journaux de cette ville publient chaque jour les noms de 50 à 100 personnes exécutées.

Un général russe, âgé de 70 ans, a été tué parce qu'il avait dans sa chambre des armes qu'il gardait comme trophées.

# NOIRS ET BLANCS AUX PRISES DANS LES RUES DE WASHINGTON

## La police incapable de controler cette tuerie

Washington, 22. — Les émeutes entre noirs et blancs ont recommencé, hier soir, dans la ville, et se continuaient encore après minuit. Plusieurs personnes ont été tuées et un plus grand nombre ont été blessées et conduites aux différents hôpitaux de la ville. Les émeutes sont dues, dit-on, aux récentes attaques des nègres contre les femmes blanches. La foule des émeutiers n'a pu être maîtrisée par la police, les soldats et les marins qui ont été appelés d'urgence et qui font la patrouille dans les rues de la ville, armés jusqu'aux dents. Des centaines ont été arrêtés; plus de vingt-cinq personnes ont été transportées aux hôpitaux; un détective a été tué, alors qu'il tentait d'entrer dans une maison où une jeune négresse tirait du revolver au hasard; on dit qu'un autre a succombé à ses blessures, un nègre a été tué dans la foule qui a attaqué un tramway dans le nord-ouest de la ville, un autre nègre a été conduit mourant à l'hôpital, après avoir été arraché à la foule qui le malmenait et d'autres ont été blessés.

Le détective qui a été tué est un nommé Harry Wilson; il est mort dans le fourgon qui le conduisait à l'hôpital. Ce détective essayait d'arrêter une jeune négresse de quinze ans qui, armée d'un revolver, tirait au hasard dans la foule. Un autre nègre s'est fait tuer par les soldats, alors qu'il était dans une foule de 150 autres noirs qui avaient attaqué un tramway. La police rapporte aussi qu'un autre noir a reçu un coup de revolver dans un tramway de la septième rue et a ensuite été conduit à l'hôpital dans un état critique. Ce nègre, dit-on, a tiré un revolver de sa poche et a tiré quatre fois, blessant un civil au cou et infligeant de légères blessures à deux soldats, blessant l'un à la poitrine et l'autre au poignet.

Vers 11 heures et quart, hier soir, juste à la sortie des théâtres et des cinémas, trois coups de revolver furent tirés à l'angle de la 15e rue. La foule, composée d'hommes et de femmes, partir à la course dans toutes les directions. Personne n'a été blessé cependant. Il y a eu plusieurs bagarres entre les noirs et les blancs dans les tramways de la ville. Un nègre attaqué à l'arrière d'un tramway par la foule, s'est retourné contre elle et a tiré du revolver, blessant quatre personnes et a finalement été arrêté par un détective qui a tiré sept balles dans le corps du nègre qui se sauvait. Les quatre blancs n'ont été que légèrement blessés.

Une foule de plusieurs personnes, dit encore la police, a attaqué un autre nègre dans un coin. Le noir a été fort malmené et s'est affaissé après avoir été frappé rudement avec la crosse d'un revolver.

Il ressort des rapports de la police qu'une bande de nègres armés de revolvers, de rasoirs, de garcettes et différents autres instruments, se réunissent dans différentes parties de la ville et attaquent les civils, les soldats et les marins. Les bagarres se sont confinées au district compris entre les 7e et 9e rues jusqu'à dix heures, mais elles se sont bientôt étendues à tout le reste de la ville.

Ces émeutes de races sont certainement les plus graves qu'il y ait jamais eu dans la ville de Washington, disent les autorités. On a fait appel aux soldats, aux marins et à un grand nombre de détectives pour rétablir l'ordre. Tous sont armés et font la patrouille dans les rues de la ville. La cavalerie porte des revolvers, des carabines et des sabres. Un grand nombre de nègres ne se gênent pas pour attaquer les blancs, disent les rapports de la police.

On peut avoir une idée de l'hystérie qui s'est emparée de la foule par cet incident qui a été raconté hier. La chose se passait en face de l'Institut Carnegie. Un nègre fut descendu de sa bicyclette. Immédiatement une grande foule se rassembla autour de lui. Et on entendit pendant quelque temps les cris: "Lynchez-le! Lynchez-le! Qui a la corde?" La police et les marins chargèrent la foule et purent finalement porter secours au malheureux noir qui en aurait eu pour son compte. Les gardes qui le conduisirent à l'abri furent obligés de marcher dans les rues avec leur revolver à la main.

La police a cru devoir armer plusieurs détectives de revolvers, de garcettes et de carabines, afin de maîtriser la foule.

Apparemment la foule n'a que très peu de respect pour les agents qui sont hués. Les autorités disent que les nègres se portent à l'attaque en guise de représailles pour les attaques faites par les soldats et les marins sur les membres de leur race, samedi et dimanche.

Les autorités ont déclaré hier que les bagarres ont un caractère très grave, étant ce qu'il y a eu de plus sérieux depuis la guerre de Sécession. C'est la première fois, hier soir, que les troupes et la cavalerie patrouillaient dans les rues de la ville depuis le 3 mars 1913, lorsque la police refusa d'arrêter les femmes qui manifestaient en faveur du suffrage des femmes.

Les bagarres ont commencé samedi soir, à la suite, dit-on, d'une série d'attaques sur les femmes blanches, de plusieurs meurtres, de vol et de toutes sortes d'attentats. Plusieurs soldats et marins se réunirent samedi, et se mirent à la recherche d'un nègre qui avait attaqué Mme Elsie Stepaick, femme d'un employé d'un bureau d'aviation. Incapables de trouver cet homme, ils se vengèrent sur tous les nègres qu'ils rencontrèrent. On contraignait les nègres à descendre des tramways et des automobiles et on les battait dans la rue. Une quinzaine ont été tellement battus qu'ils ont dû être conduits à l'hôpital. Plusieurs blancs ont aussi été blessés. Les bagarres augmentèrent d'intensité dans la soirée de dimanche.

*Un lynchage en Georgie*

New-York, 22. — Lynché par une foule de la Georgie, parce qu'il avait protégé deux jeunes filles de sa race qui étaient attaquées par deux blancs, tel fut le sort d'un jeune nègre de 17 ans, Berry Washington. Cette affaire a été racontée par un ministre qui n'a pas donné son nom. Voici les faits tels que racontés et publiés dans les journaux:

L'affaire est arrivé à Milan, Georgie, le 24 mai dernier, dans le comté de Telfar. Le 24 mai à une heure de la nuit, John Dandy et Lewis Evans, blancs, se dirigèrent vers le district de noirs et frappèrent à la porte d'une maison habitée par une femme nommée Emma McCollers qui demeurait là avec ses deux filles. Les femmes n'ayant pas voulu ouvrir, les deux individus tirèrent sur la serrure. Effrayées, les deux filles partirent à la course chez une autre femme. Les deux blancs s'y rendirent aussi, ils brisèrent la porte et entrèrent dans la maison, mais ne purent trouver celle qu'ils cherchaient parce qu'elles étaient cachées. La vieille femme effrayée sauta dans le puits.

Berry Washington, garçon de dix-sept ans, sortit alors avec sa carabine pour protéger ces femmes. Il rencontra bientôt John Dandy avec une femme et deux enfants. Dandy menaça immédiatement de le tuer s'il ne s'en allait pas. Washington tira à bout portant et tua Dandy. Il tomba son revolver dans une main, sa cigarette de l'autre, pendant qu'une bouteille de whisky sortait de sa poche. L'autre crut bon de se sauver.

Un autre nègre arriva sur la scène et conseilla à Washington d'aller se livrer à la police, ce qu'il fit. Il fut conduit en prison, et y demeura jusqu'au samedi, à une heure, alors qu'une foule de soixante-quinze à cent personnes cerna la prison, se fit remettre le prisonnier et le conduisit juste à l'endroit où il avait tué Dandy. Là, ils le pendirent à un poteau dans le voisinage. Son corps fut mis en pièces. Il resta ainsi pendu jusqu'au dimanche matin à deux heures.

Le ministre qui raconte ces faits ajoute: "Il a été pendu parce qu'il voulait protéger les femmes dans son district. Plus tard, des jeunes gens (blancs) envahirent le district et troublèrent tous ceux qui a y demeurent à tel point que la population dut évacuer la place. La foule, dit encore cet informateur, était conduite par un ministre baptiste.

## Réduction du service militaire

Paris, 25. — Pendant la prochaine séance du parlement, on dit que le premier ministre Clemenceau et le maréchal Foch rédigeront un projet de loi pour la réduction du service militaire.

La revanche

# Le rêve de l'Allemagne.

Jamais, au cours des siècles, on ne vit si belle revanche! C'est ainsi que l'ont entendu ceux qui, dès le premier coup de canon annonçant que Berlin avait prononcé le "Oui" fatal, ont pavoisé leurs maisons et se sont félicités mutuellement de l'événement historique dont nous sommes les heureux témoins.

Pourtant il ne faudrait pas qu'une légitime allégresse empêche les patriotes de garder l'oeil au guet. La paix qui vient clore la plus effroyable tragédie qui ait ensanglanté le monde est une paix qui postule la vigilance.

L'Allemagne, qui conserve son unité d'action, a fait savoir à M. Clemenceau et aux délégués à la Conférence, par l'intermédiaire de Von Haniel, qu'elle subit actuellement nos conditions, parce qu'elle ne peut faire autrement: parce qu'elle craint le blocus qui amènerait chez elle la famine et la ruine; parce que Foch est là sur le Rhin, prêt à marcher sur Munich et Berlin, avec ses sept cent cinquante mille poilus: parce que la supériorité militaire et navale des Alliés est encore écrasante; parce que les mouvements bolchevistes, savamment organisées avec l'appui de la Wilhelmstrasse pour jeter le désordre dans les pays de l'Entente, ont piteusement échoué.

Mais, comme l'avoue la *Presse badoise*, la guerre continue dans le coeur et, les pangermanistes, rongeant leur frein, n'attendent qu'une occasion pour prendre une revanche éclatante. Jamais peut-être dans l'histoire équilibre succédant à un si long bouleversement n'a semblé plus instable et plus précaire.

Ayons donc le courage de voir les choses comme elles sont!

*Y a-t il quelque chose de changé en Allemagne?*

Rien, ou presque rien!

On nous avait annoncé une Allemagne repentante, régénérée par les malheurs et reniant ses crimes anciens, pour s'abriter sous l'étendard d'une démocratie généreuse et sincère. Les dirigeants et les journalistes de Berlin nous en présentent dès maintenant une toute différente qui, demeurée la farouche Walkyrie de jadis, subit rageusement la défaite.

C'est toujours la même Allemagne, perfide, hypocrite et cruelle! L'Allemagne de Bismarck et de Guillaume II; l'Allemagne des "chiffons de papier", de l'incendie de Louvain; l'Allemagne qui torpille les navires-hôpitaux et qui massacre les enfants.

Qui le prouve?

Voici une lettre de Von Kuhlman qu'il sera bon de relire de temps en temps:

*"La délicieuse étourderie des Français qui ne voient aujourd'hui au-delà de la reprise provisoire de l'Alsace-Lorraine, est pour nous une précieuse alliée. Dans leur joie, ils ne voient rien de ce qui se passe en Orient, abandonnant à leur sort ces Polonais qu'on pouvait si aisément secourir, et vont jusqu'à oublier nos usines, notre démobilisation, nos voies ferrées menacées d'un contrôle rigide par Foch, au moment de l'armistice. Vive l'esprit français. Avant 1925 nous serons à Paris dans de favorables conditions!"*

1925! Déjà!

Espérons que nous ne commettrons point les fautes que Von Kuhlman, avec tous les pangermanistes, avec tous les boches, espère nous voir commettre.

Au dossier Paix, nous devons classer aussi le mémoire secret d'Erzberger où il est dit:

"Si nous réussissons à empêcher la création d'une Pologne forte, l'avenir est bien net pour nous. Nous entreprendrons la reconstruction de la Russie et avec un tel appui, nous serons en mesure, dans dix ou quinze ans, d'avoir la France à notre merci. La marche sur Paris sera plus facile qu'en 1914 et le continent nous appartiendra."

Au dossier: Paix, il faut verser également la circulaire confidentielle envoyée par le commandant allemand de la deuxième brigade. Elle est ainsi conçue:

"Le Haut Commandement veut savoir comment l'on apprécie la reprise éventuelle de la guerre pour connaître l'état d'esprit dans la province de Sullghau. Je m'adresse à vous et vous demande de répondre aux questions suivantes:

"1o La population est-elle ou non pour la reprise de la guerre?

"2o Si oui, est-elle prête à des combats éloignés, même en dehors de l'Allemagne, par exemple en Pologne, en Russie, ou ne veut-elle que défendre sa petite patrie?

"3o Est-ce que l'appel aux armes aurait des chances de succès?

"4o Peut-on compter sur un grand afflux de volontaires?

"5o La population est-elle prête à une attitude ferme sous la pression économique qu'entraînerait une occupation du pays par l'ennemi?

"6o En cas de reprise de lutte, doit-on craindre des troubles intérieurs et dans quelle mesure?"

Les documents de ce genre se comptent par milliers. Ceux que nous venons de transcrire ici suffisent à donner une notion exacte du degré de contrition parfaite qui règne outre-Rhin.

La guerre demeure toujours envers et contre tout, l'industrie nationale de l'Allemagne. Et la marche sur Paris est toujours le rêve qui hante les cervelles boches.

*Les actes troublants*

L'Allemagne n'a pas changé. Elle clôt la guerre comme elle l'a commencée par le mensonge et par la félonie. La perfidie tudesque n'est point tombée avec la force qui l'étayait naguère. Nous venons d'en avoir une double preuve dans la destruction de la flotte et dans l'incinération, à Berlin, des drapeaux de 1870, qu'Ebert s'était engagé à nous livrer intacts.

Des gens capables d'un pareil manquement à la foi jurée ne seront jamais dignes de s'asseoir au Congrès des nations réconciliées.

Et qu'on ne dise pas que le sabotage de Scapa-Flow doit être imputé uniquement à l'amiral de Reuter! On a la preuve qu'il avait été cherché des ordres à Berlin, qui sait? peut-être près de Guillaume II lui-même. Qu'on ne dise pas non plus que le peuple allemand s'est désolidarisé de ce crime! Voici le texte d'une affiche que "les femmes allemandes" ont signée et qui couvre les murs de Berlin:

"La flotte s'est offerte en sacrifice: les héros du Skagerak sous le canon ennemi, ont hissé le pavillon allemand et coulé la flotte. Ceux que l'on croyait avoir trahi, ont été les premiers à se ressaisir. Nous les en remercions. Héros de Tannenberg, des Dardanelles, de Belgrade, de Kut-et-Amara, de l'Isonzo, de Riga et d'Helsingfors! Réveillez-vous et sauvez votre honneur. Le monde attend."

Et la presse allemande fait naturellement chorus, célébrant "un acte héroïque jetant une lueur au milieu de l'obscurité qui enveloppe l'Allemagne:

"Il y a encore des Allemands écrit le *Krenz Zeitung*, qui ont le sens de l'honneur."

L'honneur allemand, voilà des mots qui jureront éternellement ensemble.

Les boches brûlent nos drapeaux pour ne pas nous les rendre: ils coulent leur flotte pour ne point nous la livrer. Qui nous dit qu'ils ne brûleront point demain leur papier-monnaie pour ne pas nous payer? Qui peut nous assurer qu'ils n'anéantiront point les mines de la Sarre, pour ne pas nous livrer le charbon promis?

La Prusse contrôle toujours la politique de la Confédération germanique et l'initiative déterminante reste encore aux mains de ceux qui en août 1914 déclenchèrent la guerre: Qui a donné l'ordre à Ebert de signer la paix? Guillaume II et Hindenburg. Qui réorganise l'armée allemande? Noske et Ludendorf.

"Un voyageur récemment arrivé de Cologne, lisons-nous dans le *Matin*, raconte que chez les gens du peuple, Guillaume II garde l'auréole d'un héros malheureux. On attend et on espère son retour. Quant aux misérables auteurs des forfaits commis en Belgique et en France, ils sont environnés d'estime. Les généraux qui ont ordonné d'incendier les villes, de massacrer les civils et de déporter les populations sont les chefs de ces corps de volontaires qui s'entraînent à la frontière de l'est pour une action contre la Pologne."

Ce qui est le plus dur, le plus intolérable à l'Allemagne dans le traité de paix, c'est l'obligation qui lui est solennellement faite de livrer son Kaiser. C'est là un indice indubitable de la véritable mentalité germanique. Le roi de Prusse est encore demeuré un demi-dieu pour tous les Allemands.



"Ils n'auront pas le Kaiser," tonitruent-ils, tous en choeur.

*Ils ne l'auront pas l'Empereur*
*Ni le Rhin.*
*Bien que tels des corbeaux avides*
*Ils le réclament,*

répètent à qui veut l'entendre les membres de la ligue qui s'est constituée pour la protection de Guillaume II.

Mais ce n'est pas tout! Non seulement les boches rêvent de revanche. Non seulement ils tiennent à demeurer les félons sujets du plus félon des rois. Voilà que déjà, ils arment en secret. Et le front de Pologne, comme disait le Président Poincaré, retentit d'un étrange bruit d'armes...

Noske a lancé un appel à l'armée pour lui dire que: "l'Assemblée nationale lui demande de poursuivre son oeuvre."

Mais quelle est donc l'oeuvre de Noske, le ministre à forte poigne? La création d'une force armée dans les campagnes, destinée à combattre en apparence "la révolution", en réalité, à entreprendre une guerre véritable.

Et si l'on en croit les dernières nouvelles, que rien ne dément, cette guerre aurait déjà commencé en Pologne.

Que conclure de tout ce que nous venons de dire? Deux choses:

D'abord, que nous devons nous ancrer solidement dans la tête et dans le coeur que la Prusse nous hait, que l'humiliation de sa défaite rend sa haine plus venimeuse encore qu'autrefois, et qu'elle rêve déjà d'une nouvelle tuerie plus abominable encore que celle qui vient de nous coûter si cher et de nous épuiser pour longtemps.

Ensuite, que nous devons rester fidèles à nos alliances, que nous devons veiller non seulement sur le Rhin, mais aussi partout où l'ennemi peut nous vaincre, enfin que nous devons garder toujours notre poudre sèche.

*Albert Houlgard.*

*J'ai Vu.*

## Elles noient leur déception

Vancouver, 25. — Une double noyade a eu lieu hier dans la baie English alors que les deux soeurs, Mlles Annie et Nellie Hunter, âgées de 31 et 38 ans, se jetèrent à bas d'une embarcation qu'elles avaient loué quelques instants auparavant.

Une lettre écrite par une des soeurs Hunter et envoyée à son frère disait qu'elle voulait mourir parce que l'homme qu'elle aimait épousait une autre personne.

## Un mariage dans les airs

New-York, 24. — Un mariage qui sera peu banal est celui qui doit avoir lieu à Sheephead Bay samedi prochain. Les mariés et le pasteur seront à plusieurs milliers de pieds dans les airs, dans des aéroplanes séparés.

Le lieutenant George Burgess, de Brooklyn, épousera Mlle Lily K. Schaeffner, de Sea Gate, Coney Island. Ils seront dans un aéroplane piloté par le lieutenant Burgess. Le révérend Alexander Woulers sera dans l'autre machine que pilotera le lieutenant Eugène-H. Barthdale. Un opérateur de télégraphie sans fil annoncera le mariage aux spectateurs.

## Le Roi dévoilera le monument Cartier

Montréal, 23. — Le roi Georges a consenti à dévoiler le monument de sir Georges-Etienne Cartier à Montréal en pressant un bouton électrique à sa résidence de Balmoral.

Le Duc de Connaught a envoyé aujourd'hui un câblogramme à M. E.-W. Villeneuve, président des fêtes du centenaire Cartier, dont l'ex-gouverneur-général était un patron, lui disant que Sa Majesté avait consenti à dévoiler la statue de cette façon, le 6 septembre prochain.

Un fil électrique sera posé près de Balmoral à l'Atlantique, reliant les fils canadiens et établissant un courant électrique direct avec Montréal.

## Un encrier à la tête du premier ministre

Melbourne, 25. — A la fin d'une entrevue orageuse entre le premier ministre de Victoria, M. H.-W.-S. Lawson, et une députation de soldats dans les bureaux du premier ministre lundi, un des soldats lança un encrier à la tête du premier ministre.

Les soldats commencèrent ensuite à jeter dans la rue les différents objets qui se trouvaient dans le bureau et déchirèrent des documents importants. La police dispersa les émeutiers et en arrêta cinq.

Les troubles commencèrent dimanche alors que la foule, y compris les soldats et les marins, voulut enfoncer une caserne militaire. Des coups de feu furent tirés et quelques soldats furent blessés. Il y eut plusieurs arrestations d'opérées et ensuite les soldats tinrent des assemblées où ils dénoncèrent les méthodes employées par la police.

Lundi les soldats se présentèrent auprès du premier ministre qui leur promit une enquête, mais ceci ne les contenta point et il s'en suivit les désordres que nous avons mentionnés.

## Prohibition des plus sévères

Washington, 25. — La Chambre des représentants américains a adopté une loi de prohibition tellement draconienne qu'elle est appelée, disent quelques-uns, à faire cesser complètement le trafic des liqueurs aux Etats-Unis. La mesure ira maintenant devant le sénat où des changements pourront être faits.

Voici les principales clauses de la loi de prohibition, après le 20 janvier 1920:

"Chaque personne qui aura la permission de posséder des liqueurs devra faire un rapport sur la quantité et la sorte de liqueurs qu'il possède au commissaire du revenue de l'intérieur. (Ceci s'applique aux chimistes, aux médecins, etc.)

Après le 1er février 1920:

La possession de toute liqueur autre que celle permise par la loi sera considérée à premier abord comme preuve que cette liqueur est possédée en contravention avec la loi.

Il ne sera pas obligatoire, cependant, de faire un rapport, et ce ne sera pas illégal d'avoir des liqueurs en sa possession dans les maisons privées et à l'usage personnel du propriétaire de la maison ainsi que de sa famille et de ses invités.

Le possesseur de ces liqueurs devra, cependant, être prêt à fournir la preuve qu'elles ont été achetées en conformité avec la loi.

Tout breuvage qui contiendra plus d'un demi pour cent d'alcool sera considéré comme alcoolique. Toute maison ou autre endroit où l'alcool est fabriqué ou vendu sera considéré comme nuisible. Personne ne devra fabriquer, vendre, faire échange, importer, exporter, délivrer, fournir ou recevoir des liqueurs alcooliques non employées comme breuvage et le vin pour usage sacramentel pourront être vendues sous des lois spéciales.

Toute annonce de vente de liqueurs est strictement défendue. Viennent ensuite les permissions accordées aux médecins, etc.

## Le traité de paix avec l'Autriche

Paris, 23. Les dernières clauses du traité de paix avec l'Autriche ont été remises, samedi, au Dr Karl Renser, chef de la délégation autrichienne à St-Germain. Il n'y a eu aucune cérémonie. Les Autrichiens ont maintenant devant eux les conditions de paix complètes.

Les premières parties de ce traité avaient été remises à la délégation autrichienne, le 2 juin. Le traité de paix soumis à l'Autriche, comprend des clauses de réparation, financières, militaires, etc.

Les Autrichiens ont 15 jours pour considérer ces conditions de paix, et faire les observations qu'ils jugeront à propos de faire.

Les clauses relatives aux réparations sont à peu près semblables à celles du traité avec l'Allemagne et pourvoient à l'établissement d'un comité autrichien de la commission de réparation de la Conférence de la Paix, le paiement d'une certaine somme et la remise aux Alliés de certains documents historiques et artistiques, ainsi que du bétail.

Les clauses financières disent que la dette d'avant-guerre de l'Autriche sera payée par les états formant l'ancien empire d'Autriche. L'armée de l'Autriche est réduite à 30,000 hommes, et la conscription est abolie. Il ne devra y avoir en Autriche qu'une seule manufacture d'armes et munitions et l'importation de ces articles sera prohibée. L'Autriche doit rendre, d'ici à trois mois, toute sa flotte marchande et un cinquième de ses caboteurs. Elle doit accepter la division de l'ancien empire Austro-Hongrois. Elle doit dénoncer les traités de Bucharest et de Brest-Litovsk. Elle doit remettre ses câbles aux Alliés. Le montant des réparations n'a pas encore été fixé.

## Ecrasante défaite des conservateurs à l'Ile du Prince-Edouard

Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, 25. — Les libéraux ont balayé l'Ile du Prince-Edouard hier en obtenant 26 sièges sur 30 dans les élections générales. Les seuls conservateurs qui survivent à la débâcle sont: Le premier ministre, l'honorable A.-E. Arsenault; l'honorable James-A. McNeill, commissaire des travaux publics; l'honorable Murdock Kennedy et M. J.-D. Stewart.

C'est la plus grande débâcle enregistrée depuis la Confédération à l'exception de celle de 1911, alors que les libéraux n'obtinrent que deux sièges. Lorsque la Chambre fut dissoute, les conservateurs détenaient 18 sièges, les libéraux 11 et il y avait un siège vacant.

Les deux chefs furent élus: l'ex-premier ministre Arsenault et M. J.-H. Bell. Outre M. Arsenault, deux membres du cabinet furent élus: M. McNeill, commissaire des travaux publics, et M. Kennedy, ministre sans portefeuille.

Les libéraux élus sont: MM. Bell, Lea, Gallant, Motherall, Saunders, Dennis, McLean, McArthur, Crosby, Hughes, LePage, Brodie, D. McDonald, D.-C. MacDonald, Acorn, Cox, McIntyre, Johnston, Dewar, Sutherland, Butler, Hessian.

## Nouvelle république en Europe

Paris, 25. — D'après une dépêche reçue d'Agram, la capitale de la Croatie, les troupes de ce pays auraient proclamé la république. Dans bien des endroits les Croatiens fraternisent avec des soldats hongrois.

Gratz, Croatie, via Bâle, 25. — De violents combats ont eu lieu mardi soir dernier à Harbourg, 36 milles au sud-est de Gratz, où une grande partie de la garnison s'est révoltée afin de montrer son mécontentement contre le mode de démobilisation. Trente personnes furent blessées.

Paris, 25. — Des dépêches d'Agram et de Gratz rapportent une révolte militaire sérieuse en Croatie. Cette révolte prend la tournure d'un mouvement en faveur de la séparation d'avec la Serbie et la formation d'une république.

Les soldats quittent leurs unités; les officiers et les subalternes jettent leurs insignes et l'armée est dans un état complet de dissolution.

Les rebelles se sont emparés des chemins de fer et du télégraphe de Casktornys jusqu'au sud. Les Serbes tentent de supprimer cette révolution à l'aide des soldats serbes et croates.

## Le prochain chef du parti libéral

Montréal, 25. — Un aperçu de ce que sera l'attitude des délégués de la province de Québec à la grande convention libérale d'Ottawa, au mois d'août prochain, a été donné par M. Joseph Archambault, député de Chambly-Verchères à une assemblée tenue hier soir, la première assemblée libérale dans le district de Longueil depuis la dernière session fédérale.

M. Archambault a déclaré que le nouveau chef serait choisi en dehors de Québec, non parce que Québec ne possède pas d'hommes qualifiés pour ce poste, mais parce qu'un Québecois dans les circonstances ne rallierait pas assez de partisans dans les autres provinces, tandis que les libéraux français qui ont eu un chef de leur nationalité depuis l'année 1887 n'auront aucune objection à suivre un chef des autres provinces.

Tout ce que l'on doit se proposer est de nommer un chef assez influent pour chasser du pouvoir le parti unioniste.

## Lord Curzon et le Kaiser

Londres, 25.—Dans la Chambre des Lords, pendant la discussion de la deuxième lecture du traité de paix, Lord Curzon a déclaré qu'il n'était pas de l'opinion de ceux qui prétendent que le procès de l'ex-Kaiser lui attirera un renouveau de sympathies.

Comparant l'ex-kaiser avec les souverains déchus de l'histoire, lord Curzon dit qu'il y a quelque chose de frappant dans la vie de Charles Ier, quelque chose de grand et d'héroïque dans le rêve de Napoléon, mais un homme qui non seulement est coupable des atrocités de la guerre, mais qui a abandonné lâchement sa contrée lorsque arrivèrent les moments difficiles ne peut être érigé en martyr ou en héros.

Sa présence près des frontières allemands constitue plutôt un danger politique pour tous les Alliés. Lord Curzon est d'avis que l'empereur allemand, plus que tout autre, est responsable du manque de foi qui fut la cause de la guerre. Il fut plus que tout autre responsable des crimes qui ont enlaidi cette guerre et et sur ses épaules pèsera toujours le fardeau de la grande calamité qui s'est abattue sur le monde.

Un tel homme doit être jugé, et s'il est coupable, il devra être puni. La difficulté de tenir ce procès a été exagérée.

## Elections générales en France

Paris, 25. — Les élections parlementaires en France auront probablement lieu le 12 octobre prochain. Six cents députés seront élus le 12. Dans les élections municipales le premier ballottage aura lieu le 19 octobre et le second ballottage quinze jours plus tard.

Les élections des délégués sénatoriaux a été fixée provisoirement au 10 novembre et l'élection des sénateurs au 23 novembre. Plusieurs élections supplémentaires devront être tenue le 30 novembre.

## PETITES ANNONCES

**Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 60 avenue Devencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

**On demande** quelques bons commis d'expérience pour un bureau de Banque. **Banque d'Hochelaga, Winnipeg.**

**GEORGE DORVAL PIANISTE,** gradué du "New England Conservatory" de Boston. Organiste à la cathédrale. Résidence: 48 rue Dumoulin, Saint-Boniface. Téléphone Main 3022.

**ON DEMANDE** une institutrice avec diplôme anglais et français, pour l'école Prestwick, La Salle, Man. **E. A. Haide, Secrétaire-trésorier.**

**A VENDRE** ou à louer: le plus bel emplacement du village de Saint-Norbert. Maison de dix chambres à coucher. 15 pièces en tout. Près du tramway électrique et de la gare du C.N.R. Cette maison est à vendre ou à louer tout meublée. S'adresser à **H. Lamoureux, Prop., St-Norbert, Man.**

**A VENDRE**—A La Broquerie: une demie section, en deux morceaux, 112 et 160 acres. Maison et dépendances. Conditions de paiement faciles. S'adresser à **M. Hormidas Granger, Saint Brieux, Sask.**

**OUVRIERS DEMANDES.**—Des opératrices d'expérience pour moulins à coudre à moteur. Bon salaire. Emploi permanent. 44 heures par semaine. S'adresser à **Ladies' Garment Limited, 404 Edifice Donalda, rue Donald.**

**A VENDRE**—Ferme 160 acres, centre français, 3¼ milles de la gare. Bonnes bâtisses: maison 20x36, étable 24x30. Bonne eau, excellente location pour faire l'élevage. Conditions faciles. S'adresser à **Ernest Bouchard, Fisher Branch, Man.**

**Bon forgeron demandé.**—Paroisse canadienne-française, église, couvent. Boutique de forge avec outillage à vendre, ainsi qu'une bonne résidence. Le tout: $1250. Partie comptant, balance: termes faciles. Excellente place pour Canadien-français qui veut vivre au milieu des siens. S'adresser à **H. R. Lajoie, casier postal, 112, Dunrea, Man.**

**Canadiens Français.**—A vendre: bonnes fermes, tout près du village de Dunrea. Paroisse canadienne-française, église catholique, couvent et bonne école. Termes faciles. Pour plus de renseignements s'adresser à **H. R. Lajoie, casier postal, 112, Dunrea, Man.**

**Excellente Occasion.** — Clavigraphe Standard Underwood No. 4. $60 au lieu de $135. S'adresser au **Rév. Meindre, Lac Peletier, Sask.**

**Excellente Occasion** pour messieurs les ecclésiastiques. 23 dernières années de "l'Ami du Clergé". $70 au lieu de $80 à Montréal. Relié en double, excepté 1913-14. S'adresser immédiatement au **Rév. Meindre, Lac Peletier, Sask.**

**On demande** une bonne à tout faire. Bons gages. S'adresser à **Antonio Lanthier, 208 rue Horace, Norwood.**

**ON DEMANDE** une institutrice pour l'école St Avila (école Champagne) St-Norbert, Man. S'adresser à **Joseph Bohémier, secrétaire-trésorier.**

**CANADIEN-FRANCAIS** de 50 ans demande femme d'expérience comme associée pour tenir maison de pension. Fournira les capitaux. S'adresser: **Casier 1134, Winnipeg.**

**INSTITUTEUR.** Homme ou fille. Certificat de 2 ème ou 3ème classe. Avec expérience. Commencera les premiers jours de septembre. Pour école Lalonde, No. 1755, Suffren, Man. S'adresser à **Auguste Pichette, secrétaire-trésorier, Suffren, Man.**

**INSTITUTRICE.** Certificat de troisième classe, capable d'enseigner le français et l'anglais. Commencera le 15 août. Ecole Thibert. Pour plus de renseignements, s'adresser à **Jos. Patenaude, Guynemer, Man. Thibert No. 1740.**

**INSTITUTRICE.** Pour l'arrondissement St-Cuthbert, Lorette, Man. Pour plus de renseignements, s'adresser à **Augustin Manaigre, secrétaire.**

**ON DEMANDE** un ingénieur mecanicien; aussi un opérateur expérimenté (separator man) pour machine à battre. S'adresser à **Ernest Jutras, Letellier, Man.**

**LE D. S. LAURIER** demande une institutrice bilingue, ayant un certificat de deuxième classe professionel, avec expérience pour prendre charge des grades 1, 2, 3, et 4. Salaire $95.00 par mois. Bonne maison de pension. Communications entre Laurier et Winnipeg, deux trains par jour. Adressez-vous au plus tôt possible à **Rosaire Gagne, Séc.-Trés., Laurier, Man.**







### CHEZ LES JESUITES

M. Armand Goulet, fils de M. Roger Goulet, nous a quitté la semaine dernière pour se rendre au Sault-au-Récollet, près Montréal. Il entre au noviciat des Jésuites.

M. Armand Goulet était membre du bureau de direction de l'Union Canadienne de Saint-Boniface.

## SACRE-COEUR

Le R. P. Therrien, O.M.I., avait le plaisir de recevoir, dimanche, deux confrères de collège, l'abbé A. Boucher, de Montréal, et son frère.

La grand'messe de dimanche fut chantée par le Rév. Père O'Dwyer, O.M.I., autrefois curé de la paroisse Sainte-Anne de Winnipeg.

Vendredi dernier, Mme J. St-Pierre et sa fille, Mlle Camille, du Lac du Bonnet, étaient les hôtes de Mme Héroux.

M. Félix St-Pierre et Mlle B. St-Pierre sont en vacance chez leurs parents au Lac du Bonnet.

Mme Aimé Bénard, son fils Léon et sa fille Cécile, sont partis pour une promenade d'un mois à la Malbaie, Québec.

M. Jules Collon est revenu d'une vacance de quinze jours à Saint-Laurent.

## SAINT-BONIFACE

Mlle B. DeLorimier est partie pour un voyage de quelques semaines dans la province de Québec.

Mme P. Gagnon et Mlle Alice Gagnon, de la rue DesMeurons, sont de retour de Battleford, Sask.

M. Louis-Philippe Gagnon, secrétaire de l'Association d'Education, est de retour d'un voyage d'un mois dans la province de Québec. Il a pris part au congrès de colonisation de Chicoutimi comme délégué du gouvernement provincial.

M. Henri Lacerte, avocat, est de nouveau parmi nous.

Le Dr J. Prendergast se rétablit rapidement d'une grave opération à la tête.

M. A. Potvin, traducteur au Sénat, est de retour à Saint-Boniface.

Mlle Eva Couture nous quittait, la semaine dernière, pour entrer au noviciat chez les Soeurs de Jésus-Marie, à Montréal.

M. le juge Prud'homme, Mme et Mlle Prud'homme, sont actuellement en villégiature à Kenora.

Un groupe d'excursionnistes, le R. P. Plourde, O.M.I., MM. J.-Norbert Jutras, secrétaire-trésorier de la West Canada Publishing Co., J.-C. D'Auteuil, G. Brunet, J.-A. Hébert, L.-S. Hélie, est allé à l'Ile du Massacre.

*Catarrhe d'estomac.* M. Gabriel Norbeck, de Valbrand, Sask., qui souffrait depuis longtemps de catarrhe de l'estomac, a été guéri par l'emploi de trois bouteilles de Novoro du Dr Pierre. Ce remède herbeux bien connu règle l'estomac, et tonifie tout le système. Il n'est pas vendu dans les pharmacies, mais il est fourni par l'entremise d'agents spéciaux. Ecrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.



### ST-FRANCOIS-XAVIER

Le 3 août prochain, dans l'après-midi, aura lieu un grand pique-nique. Venez nous voir; rien ne manquera pour vous rendre agréable votre visite au milieu de nous: grand air, bonne table, rafraîchissements, l'accueil du coeur en un mot.

En cas de pluie, le pique-nique aura lieu le lendemain, 4 août, déclaré fête civique.

**SPECIALISTES DES PIEDS.** — La faiblesse des pieds et trop d'effort sur l'arc du pied affecté souvent tout l'organisme nerveux. Nos légers supports d'arc assurent un confort parfait; ils sont modelés sur votre pied. Oignons, callosités et toutes autres affections des pieds scientifiquement traités. Conseils et pamphlets gratuits. **Smith Laboratory, 807 et 809 Edifice Somerset, téléphone Main 3745, Dr J. A. Séguin, spécialiste en orthopédie.**